

AULA  
CONCEPTEUR D'AVENIRS

# Activités

## RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2016

validé au Conseil d'Administration du 19 mai 2017





# ÉDITORIAL

Dans mon éditorial de 2015, j'avais qualifié l'année qui venait de s'achever comme peu banale pour l'Agence d'Urbanisme puisque nous avons accueilli un nouvel adhérent, et pas des moindres, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, forte de ses 250 000 habitants. Ceci nous avait conduit à faire également évoluer **le nom de l'Agence, désormais appelée Agence d'Urbanisme de L'Artois (AULA)**.

Je pourrais tout autant qualifier l'année 2016 de peu banale, si je ne craignais de devoir me répéter une fois de plus en 2017. En réalité, ces trois dernières années, même si 2017 vient à peine de commencer, ont transformé en profondeur l'AULA. **De 320 000 habitants en 2014, nous sommes passés, en 2017, à plus de 700 000 habitants** avec l'adhésion de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin en 2016. Ceci sans compter, puisque cela n'a pas d'incidence sur le nombre d'habitants, la création de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane au 1<sup>er</sup> janvier 2017, née de la fusion des Communautés de Communes Artois-Lys, Artois-Flandres et de la Communauté d'Agglomération Artois Comm., une conséquence directe de la loi NOTRe.

Ces évolutions territoriales locales sont intervenues dans un contexte particulier à l'échelle régionale avec l'entrée en vigueur de la réforme des régions, qui a entraîné chez nous la fusion du Nord-Pas de Calais et de la Picardie. De 4 nous sommes passés à une région de 6 millions d'habitants s'étendant depuis la frontière belge aux portes de la région parisienne. Dans ce vaste espace, l'enjeu pour nos territoires est de rester « visible », de pouvoir porter auprès des institutions de rang supérieur **nos stratégies de développement et défendre nos intérêts**. L'AULA nous y aide en participant notamment aux travaux d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ou en consolidant son implication dans le réseau des 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France. D'ailleurs, **l'apport technique de cet outil**, s'il devait encore être prouvé, se confirme par la volonté exprimée du Pôle Métropolitain de l'Artois et de la Communauté de Communes des 7 Vallées d'adhérer en 2017 à l'AULA. D'autres partenariats verront également le jour, avec l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais sur les stratégies foncières territoriales, avec les ingénieries territoriales en terme de mutualisation (Mission Bassin Minier, CAUE, etc)...

Au final, 2016 a vu le Programme Partenarial d'Activités de l'AULA progresser de façon conséquente; rythme qui ne faiblira pas en 2017 bien au contraire. Vous pourrez le constater dans le rapport qui vous est remis, illustrant la richesse et la diversité des actions de l'agence.

Je ne peux clore cet éditorial sans saluer **le 1<sup>er</sup> directeur de l'Agence, Monsieur Pascal Van Acker**, qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 mars 2017, après 12 années à la tête de la structure. Je le félicite pour l'excellent travail accompli sur le territoire, qui a contribué à la reconnaissance de l'outil. J'en profite pour saluer **l'arrivée à la direction de l'AULA de Madame Carole Bogaert** qui nous a rejoints il y a maintenant 18 mois en tant que directrice adjointe. Je suis persuadé que l'Agence poursuivra sans faillir ni faiblir ses missions de conseil auprès des collectivités locales.

**Alain WACHEUX**

Président de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois



Croquis représentant les paysages du territoire  
de l'Agence : cité minière et paysage rural







# SOMMAIRE

---

|                                                                                                                                                           |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| EDITORIAL .....                                                                                                                                           | p.03             |
| LE TERRITOIRE DE L'AULA AU 1ER JANVIER 2017 .....                                                                                                         | p.06             |
| LA VIE DE L'AULA EN 2016 .....                                                                                                                            | p.07-09          |
| Le Conseil d'Administration .....                                                                                                                         | p.07             |
| Le fonctionnement.....                                                                                                                                    | p.08             |
| L'organigramme des équipes .....                                                                                                                          | p.09             |
| LES DOSSIERS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 .....                                                                                                             | p.14-51          |
| <br><b>PRÉPARER LES PROJETS D'AGGLOMÉRATION MÉTROPOLITAINS ET TERRITORIAUX .....</b>                                                                      | <b>p.14 - 27</b> |
| <br><b>DÉFINIR LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET ÉLABORER LES DOCUMENTS<br/>D'URBANISME .....</b>                                                           | <b>p.28 - 35</b> |
| <br><b>CONTRIBUER À DIFFUSER L'INNOVATION, LES DÉMARCHES ET LES OUTILS DU<br/>DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE ET LA QUALITÉ PAYSAGÈRE URBAINE .....</b> | <b>p.36 - 41</b> |
| <br><b>SUIVRE LES ÉVOLUTIONS URBAINES ET DÉVELOPPER L'OBSERVATION TERRITORIALE .....</b>                                                                  | <b>p.42 - 51</b> |

# LE TERRITOIRE DE L'AULA

EN JANVIER 2017

La Communauté de Communes 7 Vallées Comm a adhéré à l'AULA au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 portant le territoire d'intervention de l'AULA à **323 communes et plus de 700 000 habitants**.

**323** communes membres

**711 944** habitants

**2 142** km<sup>2</sup>

6,7 % de la superficie de la Région Hauts-de-France

**3** Communautés d'Agglomération

C.A. Béthune-Bruay Artois Lys Romane (277 891 hab.)

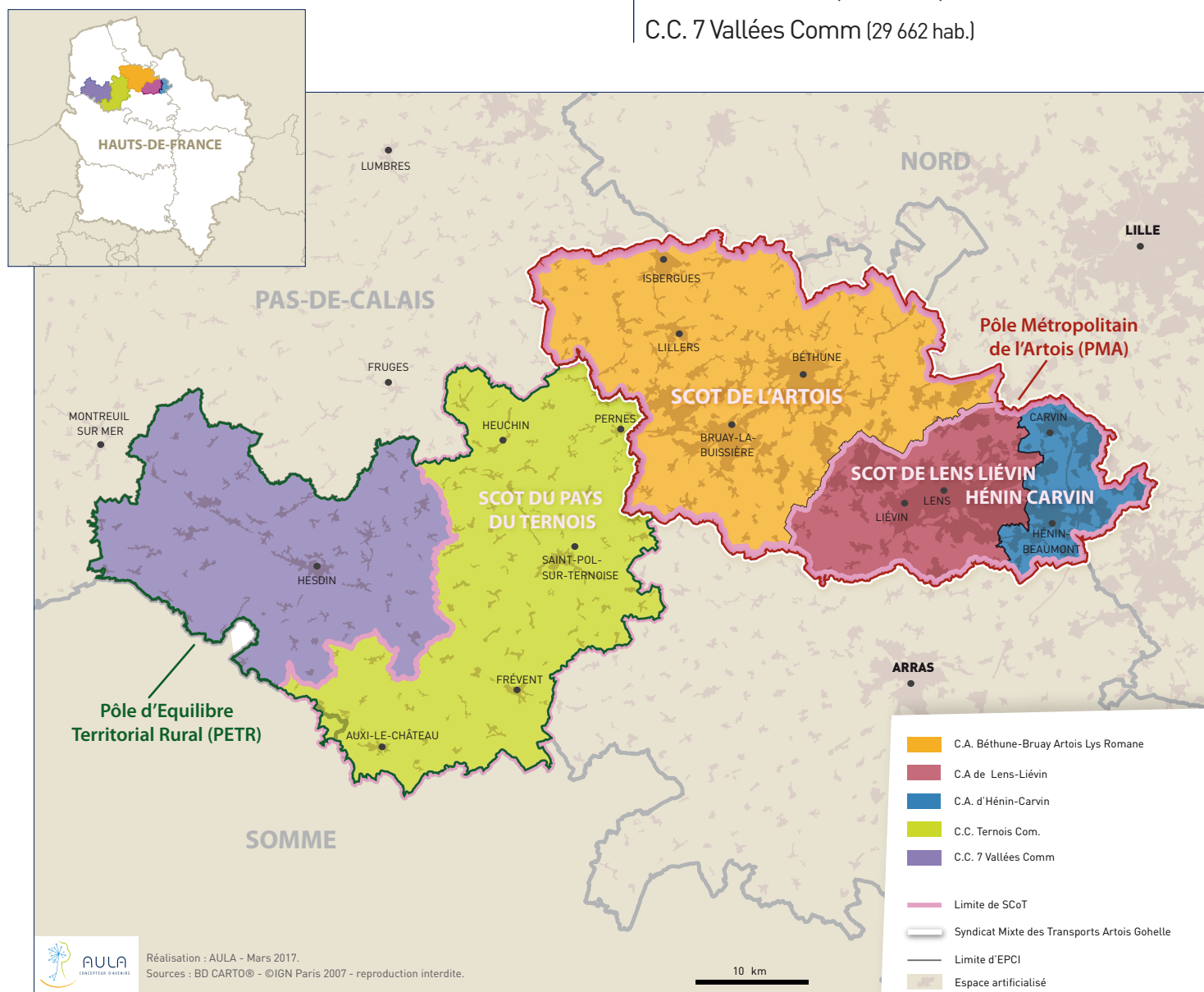
C.A. Lens-Liévin (241 645 hab.)

C.A. Hénin-Carvin (124 299 hab.)

**2** Communautés de Communes

C.C. Ternois Com. (38 447 hab.)

C.C. 7 Vallées Comm (29 662 hab.)



### ETAT

**M. Vincent MOTYKA**, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France

**M. Matthieu DEWAS**, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

### REGION HAUTS-DE-FRANCE

Représentant non désigné

### DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

**Madame Nathalie DELBART**, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Pas-de-Calais

### SMESCOTA

**M. Alain WACHEUX**, Président d'Artois Comm, Maire de Bruay la Buissière – Président de l'AULA

**M. Yves DUPONT**, Maire d'Annequin – Vice-Président de l'AULA

**M. Jacques NAPIERAJ**, Maire d'Isbergues – Trésorier de l'AULA

**M. Hervé DEROUBAIX**, Maire de Robecq

**Mme Catherine DECOURCELLE**, Maire de Drouvin le Marais

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE BRUAY NOEUX ET ENVIRONS

**M. Pierre MOREAU**, Président du SIVOM du Bruaysis

**M. Serge MARCELLAK**, Maire de Noeux-les-Mines

**Mme Nadine LEFEBVRE**, Maire de Beuvry

**M. Claude LEMAITRE**, Maire de Gauchin-le-Gal

**M. Marcel COFFRE**, Maire de Marles-les-Mines

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARTOIS LYS

**M. Gilles MOUQUET**, Maire de Calonne-sur-la-Lys

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARTOIS FLANDRES

**M. Christophe FIANCETTE**, Maire de Guarbecque

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS LIEVIN

**M. Sylvain ROBERT**, Président de la CALL, Maire de Lens – Vice-Président de l'AULA

**M. François LEMAIRE**, Maire de Bully-les-Mines

**M. Alain ROGER**, Maire de Noyelles-sous-Lens

**M. Bruno TRONI**, Maire de Billy-Montigny

**M. Jean-Marie ALEXANDRE**, Maire de Souchez

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉNIN CARVIN

**M. Jean-Pierre CORBISEZ**, Président de la CAHC, Président du SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, Maire de Oignies – Vice-Président de l'AULA

**Mme Édith BLEUZET**, conseillère municipale de Courcelles-lez-Lens

**M. Gérard BIZET**, Adjoint au Maire de Noyelles Godault

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VERTES COLLINES DU SAINT POLOIS

**M. Freddy BLOQUET**, Maire de Siracourt – Membre du Bureau de l'AULA

**M. André OLIVIER**, Maire d'Anvin

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PERNOIS

Représentant non désigné

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FRÉVENT

Représentant non désigné

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AUXILOIS

Représentant non désigné

### SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS ARTOIS GOHELLE

**M. Philippe MILOSZYK**, Maire de Rebreuve Ranchicourt – Membre du Bureau de l'AULA

**M. Jean-Paul DECOURCELLES**, Adjoint au Maire de Lens

### CCI

**M. Edouard MAGNAVAL**, Président de la CCI Artois

### CHAMBRE DES METIERS

**M. Bernard DOLLET**, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Pas-de-Calais

### CHAMBRE D'AGRICULTURE

**M. Jean-Bernard BAYARD**, Président de la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais

### UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**M. Francis MARCOIN**, Président de l'Université d'Artois

### LES MOYENS FINANCIERS

Les subventions de fonctionnement ont augmenté de 471,7 K€ par rapport à 2015 pour atteindre 2 213 222 € en 2016 contre 1 741 522 € en 2015 (+ 27%).

Cela est dû à l'extension du territoire d'intervention de l'AULA avec l'adhésion de deux nouveaux partenaires, la CALL en fin d'année 2015 et la CAHC en 2016.

### LES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2016 a été marquée par une stabilité des effectifs. Deux collaborateurs ont quitté l'Agence, Cécile Dekoninck pour convenance personnelle et Samuel Quagnul (fin de CDD), tandis que Loïc Fatoux (administrateur système et réseaux), Michel Détré (assistant d'étude pôle Connaissance Territoriale) et Vincent Froger (directeur adjoint) l'ont rejointe

au cours de l'année. Tous trois ont été recrutés en CDI. Enfin deux collaborateurs, Claire Delagrangé (assistante d'études Observation) et Aurélien Desbottes (assistant d'études pôle Mobilité et Transports) ont vu leur CDD transformer en CDI. En 2016, le recours au CDD est resté extrêmement limité puisqu'un seul Equivalent Temps Plein (ETP) était en cours à l'Agence au sein du pôle Connaissance Territoriale.

### LA FORMATION

En 2016, 87 heures de formation ont été suivies par les salariés de l'AULA, portant à la fois sur le volet administratif et juridique (35 h), technique lié aux métiers de l'agence (14 h) ou de développement personnel (38 h).

A noter un droit d'accès annuel de formation ouvert à l'ensemble des salariés dans le cadre d'un abonnement au réseau Développement Durable, Urbanisme et Aménagement.

Parc du Quartier du Mont-Liébaud Béthune



# LA VIE DE L'AULA

## L'ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE EN 2016

- L'AULA est constituée d'une équipe de 24 personnes d'horizons et de compétences diversifiés et complémentaires.





# LE MANIFESTE DES AGENCES D'URBANISME EN 6 POINTS

Les Territoires « no »limites(s), thème des 37<sup>èmes</sup> Rencontres (5, 6 et 7 octobre 2016 à Bayonne) des Agences d'Urbanisme rassemblées au sein de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), ont interrogé les reconfigurations majeures des territoires, notamment suite aux évolutions législatives récentes (MAPTAM, NOTRe, ALUR...). « Faire avec l'autre », avec de nouveaux partenaires et en transversalité, devient la condition et l'opportunité de la construction des nouveaux territoires, des intercommunalités jusqu'aux nouvelles régions. Ces Rencontres ont montré comment les Agences d'urbanisme accompagnent ces changements d'échelles, ces changements de limites territoriales et ce qu'elles doivent proposer pour faire de ces nouvelles « frontières » des opportunités pour les collectivités, les territoires et les citoyens.

A cette occasion, le Président de la FNAU, Jean Rottner, Président de l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne, a présenté en séance de clôture le Manifeste des Agences : LES AGENCES DE DEMAIN. Celui-ci marque la volonté des Agences de renouveler leurs interventions en tenant compte des évolutions territoriales et sociétales.

***Ce Manifeste caractérise ces Agences de demain en 6 grands points forts et des engagements :***

***1/L'ES AGENCES D'URBANISME SONT DES OUTILS POUR LES STRATÉGIES TERRITORIALES***

***2/UNE TRANSITION SOCIÉTALE ET TERRITORIALE QUI DESSINE UN URBANISME D'ACTEURS***

***3/L'ES AGENCES D'URBANISME SONT UNE CHANCE :***

*pour, entre autres : accompagner la nouvelle étape de décentralisation, favoriser des alliances entre territoires, diffuser et partager la connaissance et les projets*

***4/L'ES AGENCES D'URBANISME EN RÉSEAU SONT UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR :***

*collaborations, mutualisations, partages, des expertises, participer aux débats sur la ville et les territoires.*

***5/L'ES AGENCES D'URBANISME ÉVOLUENT DANS DE NOUVELLES FORMES :***

*pour apporter une ingénierie aux politiques et projets de chaque territoire, au dialogue interterritorial et pour offrir un meilleur maillage du territoire français. : des Agences en mutation, des réseaux d'Agences d'urbanisme qui conjuguent leurs forces, des formes nouvelles d'Agences d'urbanisme à expérimenter, des Agences qui sortent des frontières*

***6/ POUR CONSTRUIRE DES TERRITOIRES EN BONNE INTELLIGENCE, LES AGENCES D'URBANISME S'ENGAGENT :***

- À offrir une **action territoriale collaborative et mutualisée**, basée sur leur ADN partenarial, fondée sur la connaissance, le projet, la réactivité, la souplesse et l'expérimentation pour co-construire des projets territoriaux et l'inter-territorialité
  - Avec de nouveaux acteurs, sur différentes échelles et temporalités
  - En mobilisant des méthodes, cadres et outils qui évoluent : intelligence collective, documents de planification intercommunaux, schémas régionaux, révolution numérique...
- À être des fers de lance pour **accompagner les transitions et construire des projets** et des politiques urbaines et territoriales participatives et négociées
- À **contribuer à l'émergence d'un « droit au territoire » pour tous** pour accéder aux ressources territoriales, contribuer et proposer des initiatives
- À **construire « les Agences d'urbanisme de demain » sur des approches renouvelées: diversifier leur partenariat et structurer leurs réseaux** pour offrir un meilleur maillage du territoire et favoriser les coopérations et alliances territoriales
- À partager une **éthique d'action publique coproduite avec l'ensemble des acteurs pour construire le « bien commun ».**



Le Château d'Olhain - Fresnicourt-le-Dolmen





### PRÉPARER LES PROJETS D'AGGLOMÉRATION MÉTROPOLITAINS ET TERRITORIAUX ..... p.14 - 23

|                                                                               |           |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Le Projet de Territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ..... | p.14      |
| Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) .....          | p.15      |
| Le transport de marchandises et les usages de la voie d'eau.....              | p.16 - 17 |
| - Étude logistique urbaine.....                                               | p.16      |
| - Étude grande logistique et mise en valeur de la voie d'eau .....            | p.17      |
| La consolidation du partenariat sur les territoires:.....                     | p.18 - 27 |
| - Au sein de la FNAU : .....                                                  | p.18 - 19 |
| - Autres démarches sur le territoire de l'AULA : .....                        | p.20 - 27 |
| - InterSCoT « Terres du Nord » .....                                          | p.20      |
| - Les rencontres annuelles de la Fédération Nationale des SCoT .....          | p.21      |
| - Les enjeux climat - air - énergie .....                                     | p.22 - 25 |
| - Partenariat avec les ingénieries territoriales.....                         | p.26 - 27 |

### DÉFINIR LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET ÉLABORER LES DOCUMENTS D'URBANISME ....p.28 - 35

|                                                                                |           |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| La gestion et l'administration du SMESCOTA .....                               | p.28      |
| L'évaluation du SCoT de l'Artois .....                                         | p.29      |
| La préparation de la révision du SCoT de l'Artois .....                        | p.30 - 31 |
| - Les rencontres avec les élus du territoire .....                             | p.30      |
| - Vision énergie - climat 2030-2050 .....                                      | p.31      |
| La préparation de la révision du SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin .....        | p.32      |
| L'approbation du SCoT du Ternois .....                                         | p.33      |
| La mise en place d'un réseau structurant de Bus à Haut Niveau de Service ..... | p.34      |
| L'accessibilité du centre hospitalier de Lens .....                            | p.35      |

### CONTRIBUER À DIFFUSER L'INNOVATION, LES DÉMARCHES ET LES OUTILS DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE ET LA QUALITÉ PAYSAGÈRE URBAINE .....p.36 - 41

|                                                                                                  |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| La promotion de la haute qualité environnementale dans les opérations d'urbanisme .....          | 36 - 37   |
| - Etude de définition de la stratégie d'urbanisation communale de Calonne-Ricouart .....         | p.36      |
| - L'élaboration d'un plan directeur urbain et paysager sur la commune de Bruay-la-Buissière..... | p.37      |
| La mobilité durable : le contrat d'axe.....                                                      | p.38 - 39 |
| Les autres études .....                                                                          | p.40 - 41 |
| - CAAP Agglo .....                                                                               | p.40      |
| - Appel à Projet AACT AIR 2016 .....                                                             | p.41      |

# LES DOSSIERS

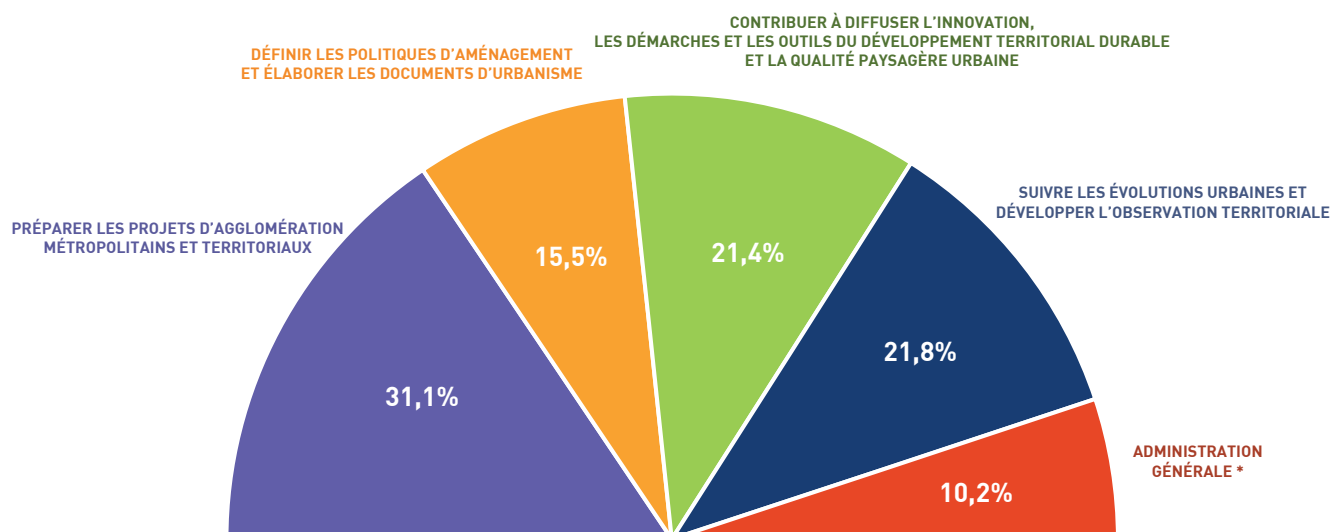
DU RAPPORT D'ACTIVITE 2016

## SUIVRE LES ÉVOLUTIONS URBAINES ET DÉVELOPPER L'OBSERVATION TERRITORIALE .....p.42 - 51

|                                                                                                                           |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Le tableau de bord socio-économique de l'Agence.....                                                                      | p.42      |
| L'observatoire politique de la ville .....                                                                                | p.43      |
| Les publications de l'AULA : .....                                                                                        | p.44 - 47 |
| - Observ'agglomération en partenariat avec la FNAU et l'ADCF .....                                                        | p.44      |
| - La lettre d'actualité de l'AULA .....                                                                                   | p.45      |
| - L'observatoire des déplacements.....                                                                                    | p.46      |
| - L'observatoire de l'environnement .....                                                                                 | p.47      |
| Le projet de plateforme numérique collaborative .....                                                                     | p.48      |
| L'ingénierie de la donnée : .....                                                                                         | p.49 - 51 |
| - Suivi de la démarche régionale d'occupation du sol ocs 2d .....                                                         | p.49      |
| - Fusion de la Communauté d'Agglomération Artois Comm. et des Communautés de Communes Artois-Lys et Artois Flandres ..... | p.50      |
| - La base de données « équipements ».....                                                                                 | p.51      |

## REPARTITION DU PROGRAMME PAR DOSSIERS

Les études et projets ont mobilisé 4 092 jours de travail en 2016, répartis de la manière suivante :



\* Le poste d'administration générale comprend le suivi comptable, financier et juridique de l'Agence, ainsi que la maintenance informatique et la formation des salariés.

# LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT

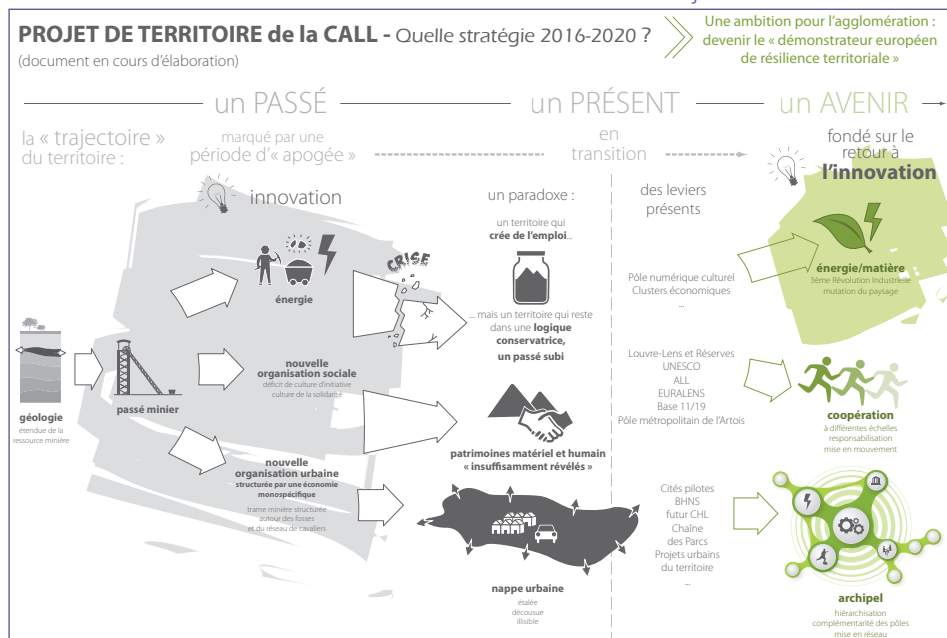
Les élus de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) ont souhaité mi-2015 **élaborer un projet de territoire à horizon 2020 afin de proposer à leurs communes un avenir partagé**. Pour construire ce projet commun, la CALL a sollicité l'accompagnement et l'expertise de l'AULA sur les questions d'animation, de connaissance et d'observation territoriale notamment. **L'Agence assure ainsi le pilotage de la démarche, synthétise et produit les éléments nécessaires** pour nourrir la réflexion sur le territoire et **accompagne la collectivité et ses partenaires tout au long du processus de co-élaboration et co-production du projet**. Cette démarche se veut avant tout être une mise en action du territoire fondée notamment sur une bonne compréhension de la demande sociale.

Le projet de territoire voulu par les élus s'est inscrit prioritairement dans **une démarche d'écoute et de dialogue avec les acteurs du territoire, le travail d'élaboration a donc été collaboratif et collectif**. En janvier 2016,

le Président de la CALL a lancé 5 groupes de travail selon 5 axes retenus suite à un travail de recueil de « la parole des habitants » autour de l'emploi, de la mobilité, de l'habitat, de la qualité de vie et de la centralité. Ces groupes de travail, pilotés et animés par un binôme élus et référents techniques de la CALL et de l'AULA, ont eu pour mission, entre mars et octobre 2016, de proposer une stratégie de développement pour le territoire sur la base d'un « récit » et une déclinaison opérationnelle. A l'issue de **21 séances de travail**, c'est plus d'une **vingtaine d'ambitions qui sont aujourd'hui à partager et près de 130 projets d'actions proposés par les acteurs du territoire** (entreprises, associations, bailleurs, monde éducatif, élus, techniciens...).

Le travail se poursuit en 2017 avec l'expertise de ces projets d'actions, avec l'appui des services communautaires et de l'AULA, afin d'en évaluer la faisabilité et les conditions à réunir pour les mettre en œuvre.

## La Trajectoire du Territoire





CORRESPONDANT À L'AULA : Vincent FROGER

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), l'AULA a été sollicitée, au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2016, par les Communautés d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin pour porter **une étude de diversification de l'habitat** ayant pour objectif de déterminer les conditions nécessaires à la réinscription des sites NPNRU, ainsi que des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), dans une nouvelle dynamique résidentielle, celle-ci prenant appui sur une transformation radicale de leur image et une attractivité renouvelée. Cette étude tire son origine des difficultés rencontrées en matière de diversification résidentielle lors du 1<sup>er</sup> PRU en raison des phénomènes de concurrence observés entre les anciennes villes minières et les communes rurbaines ou rurales.

En complément de l'approche stratégique, l'AULA a également souhaité donner à

l'étude **une dimension opérationnelle** afin d'accompagner les maîtres d'œuvre des études urbaines et sociales des sites NPNRU et QPV dans la programmation de leurs opérations de constructions neuves.

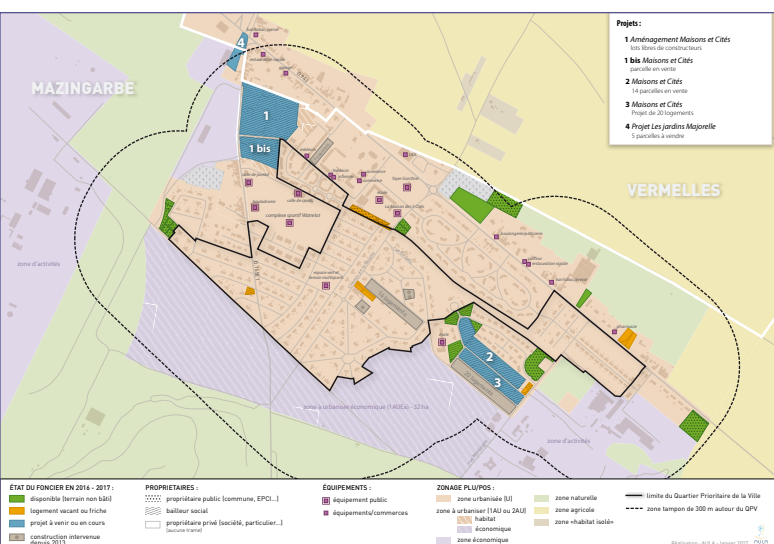
**L'étude de «diversification de l'habitat»** comporte quatre volets spécifiques et complémentaires :

- Un **diagnostic foncier** permettant d'identifier, d'une part, le **gisement foncier disponible dans les sites NPNRU et QPV** et, d'autre part, le gisement foncier ouvert à l'urbanisation sur **le reste des territoires communautaires** ;
- Un **état des lieux des dynamiques résidentielles** en cours sur les 3 EPCI afin d'apprécier l'(in)adéquation entre les enjeux stratégiques déclinés dans les PLH et la réalité des marchés ;
- Une **étude des marchés immobiliers et des conditions de diversification résidentielle** des sites NPNRU et QPV des trois agglomérations;

- Une **enquête qualitative** auprès des **ménages accédants à la propriété** sur le territoire.

Ce travail, mené en régie par l'AULA pour les deux premiers volets et le 4<sup>ème</sup> et avec l'appui d'un prestataire spécialisé pour le 3<sup>ème</sup>, a été engagé à partir d'octobre 2016 et se poursuivra en 2017.

Extrait d'une cartographie sur un quartier



# LE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET LES USAGES DE LA VOIE D'EAU

## ÉTUDE LOGISTIQUE URBAINE

CORRESPONDANT À L'AULA : **Matthieu HUGOT**

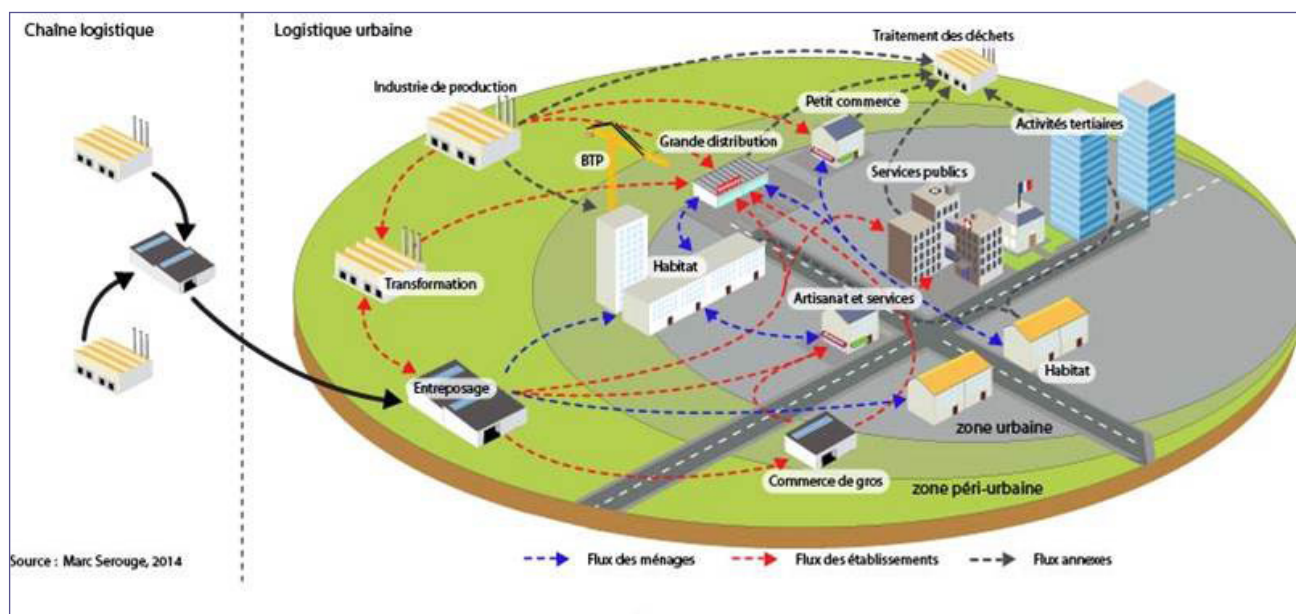
*Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains (PDU), l'AULA a engagé deux réflexions sur le transport de marchandises à l'échelle d'un périmètre regroupant les territoires des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, anticipant ainsi l'élargissement du PTU du SMT suite à la création de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane.*

La première réflexion porte sur **le volet urbain du transport de marchandises** avec notamment la **réalisation d'un diagnostic des flux et des réglementations** ainsi que la définition d'un **plan d'actions** en cours de finalisation et la sensibilisation des acteurs au sujet de la logistique urbaine. Il s'agit également de déterminer quelles pourraient être les actions opérationnelles à mettre en œuvre en tenant compte des spécificités du territoire comparativement aux grandes

agglomérations qui se sont lancées dans la mise en œuvre de centres de distribution urbain.

L'étude va également permettre de compléter le Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui est mis en révision suite à l'élargissement du ressort territorial du SMT Artois-Gohelle, lié à la création de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Schéma explicatif du Transport de Marchandises en Ville



# LE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET LES USAGES DE LA VOIE D'EAU

## ÉTUDE GRANDE LOGISTIQUE ET MISE EN VALEUR DE LA VOIE D'EAU (EN PERSPECTIVE)

CORRESPONDANT À L'AULA : **Matthieu HUGOT**

La seconde réflexion sur le thème des marchandises porte sur **la génération de transports de marchandises par les principales zones d'activités** et s'inscrit plus largement dans **la problématique du report modal vers la voie d'eau et le fer**.

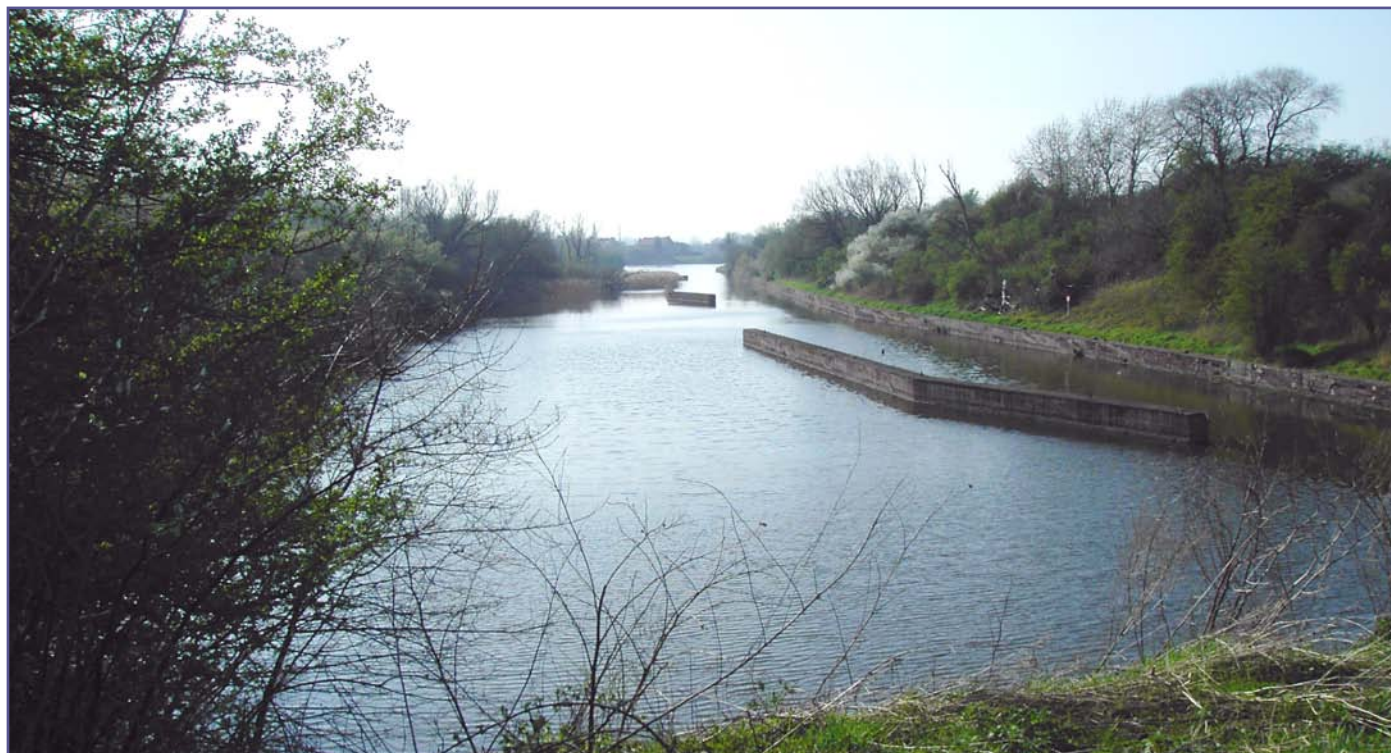
Cet enjeu de promotion du transport fluvial de marchandises s'intègre également dans une vision globale des enjeux liés à la voie d'eau concernant notamment le tourisme, la gestion de la ressource en eau et le risque d'inondation ou encore les enjeux liés à la trame verte et bleue.

En 2016, des premiers échanges ont eu lieu sur le sujet avec Voies Navigables de France (VNF) et les collectivités.

Chemin de halage et voie d'eau



La voie d'eau au niveau de la centrale à Violaines





CORRESPONDANT À L'AULA : **Carole BOGAERT**

Chaque année, la FNAU organise une rencontre nationale centrée sur un thème d'actualité. L'AULA a participé du 5 au 7 octobre 2016 aux 37<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales de la FNAU qui se sont déroulées à Bayonne/Pau sur **le thème «territoires no(s) limit(es)»**.

Les deux plénières et les treize ateliers-visites ont permis aux élus et aux professionnels de l'urbanisme (plus de 600 participants) **d'échanger sur les nouvelles limites territoriales, sur les défis auxquels sont confrontés les territoires, et sur le positionnement des agences.**

L' AULA a participé à quatre ateliers :

- **L'atelier SCOT et PLUi en taille XXL :** recomposition des limites ou confusion sans limite ? L'AULA a présenté lors de la

table ronde, des expériences territoriales de planification à différentes échelles.

- **L'atelier SRADDET : une planification régionale à inventer.** L'AULA a animé et a été rapporteur du sous-atelier de débat et de production sur la question de l'ingénierie dédiée au SRADDET.

L'Agence a également participé aux deux ateliers suivants :

-**Territoire et écosystème économique,**  
-**Territoire et recherche,** le(s) rôle(s) des agences d'urbanisme.

A l'issue de la rencontre, a été présenté le Manifeste de Bayonne qui marque la volonté des agences de renouveler leurs interventions en tenant compte des évolutions territoriales et sociétales.



CORRESPONDANT À L'AULA : **Carole BOGAERT**

**La Commission GIRO** (Gestion, Informatique, Ressources humaines et Organisation) est **une instance d'échange et de mutualisation des bonnes pratiques administratives, juridiques, des ressources humaines et de gestion** réalisées au sein de chacune des agences d'urbanisme du réseau FNAU.

En 2016, la Commission GIRO s'est réunie trois fois autour de thématiques relatives à la législation sociale, l'organisation juridique des activités des agences ou les ressources humaines.

L'AULA a accueilli la Commission GIRO les 13 et 14 octobre 2016 pour un **séminaire sur l'élaboration du programme d'activités de l'Agence, méthodes d'établissement des coûts des projets, gestion des coûts, de la comptabilité analytique et des temps de travail par projet.**



Accueil de la Commission GIRO en 2016 par l'AULA

**La Direction de l'AULA** a participé régulièrement en 2016 aux réunions et déplacements organisés par la FNAU, à savoir :

- **Les réunions mensuelles des Directeurs des agences** à Paris (Pôle Joubert – FNAU). Elles ont pour vocation d'aborder collectivement les sujets d'actualité et d'enjeux partagés par toutes les agences et bâtir des propositions et démarches adaptées. (Exemples : mutualisation des outils numériques d'observation et de connaissance, démarche Énergie et Transition, élaboration d'un guide d'application PLUI, préparation des 37<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales de la FNAU, démarche d'observation des systèmes territoriaux: Observ'Agglo, préparation du Manifeste des Agences pour les 37<sup>èmes</sup> Rencontres, informations juridiques et fiscales...);

- **Participation en Bureau élargi** et décentralisé de la FNAU à Dunkerque sur le thème Énergie ;

- **Séminaire annuel de rencontre des Directeurs des agences** à Brest sur le thème des stratégies territoriales et émergence des Métropoles et Pôles Métropolitains : Rôle et positionnement des Agences d'Urbanisme ?

- Autres participations de l'AULA au cours de l'année à **différents groupes de travail thématiques** organisés par la FNAU (Groupe de travail Mutualisation, politiques de peuplement, SRADDET, etc...).

# LA CONSOLIDATION DU PARTENARIAT SUR LES TERRITOIRES

## AUTRES DÉMARCHES SUR LE TERRITOIRE DE L'AULA : INTERSCoT TERRES DU NORD

CORRESPONDANT À L'AULA : **Alain VANNEUFVILLE**

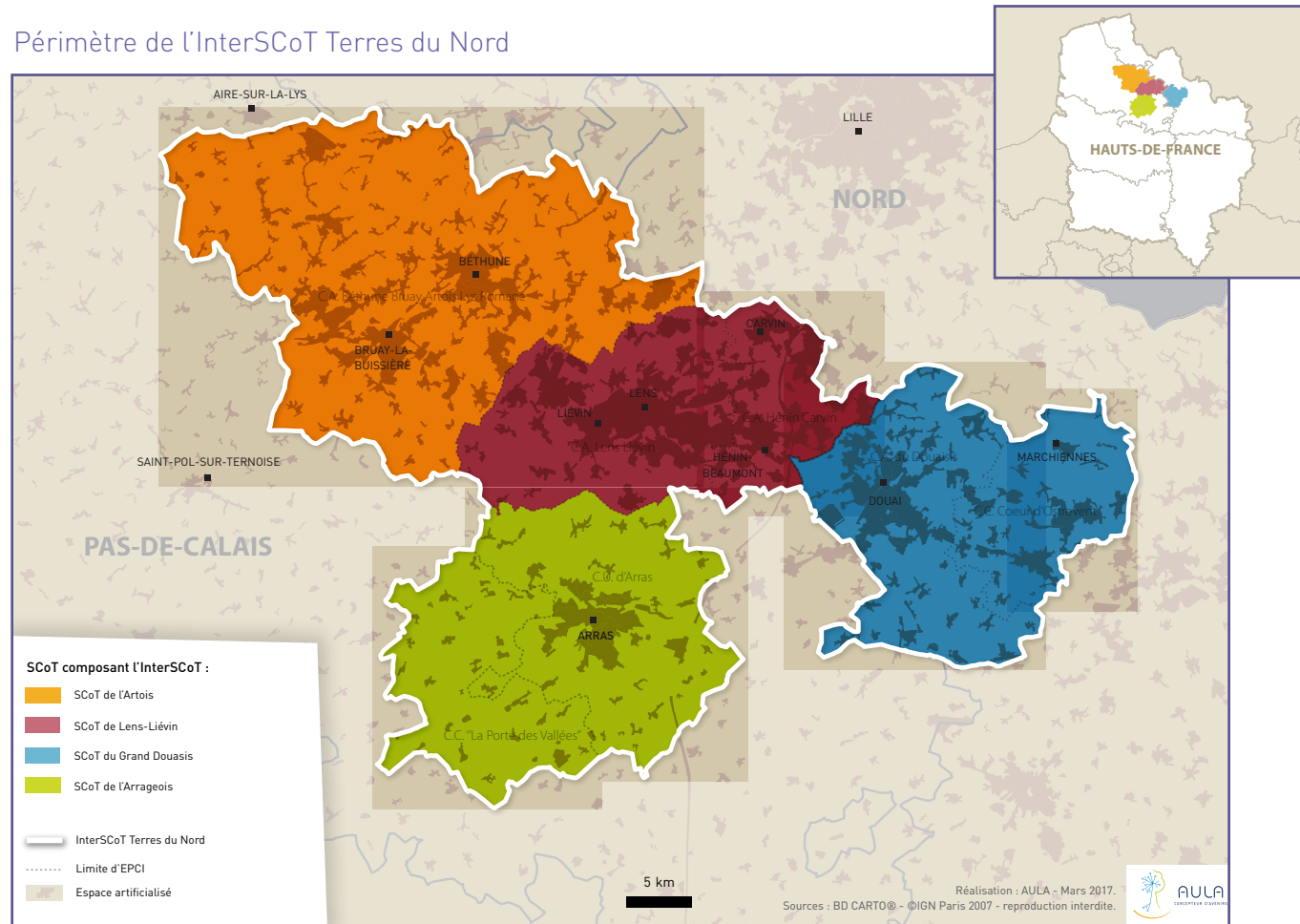
L'AULA co-anime pour le compte du SMESCOTA les travaux de **l'association «InterSCoT Terres du Nord»**, qui regroupe les SCoT de l'Artois, de l'Arrageois, de Lens-Liévin/Hénin-Carvin et du Grand Douaisis. Son périmètre d'intervention couvre 411 communes, 12 intercommunalités pour plus d'un million d'habitants. L'InterSCoT **a pour vocation d'alimenter la réflexion des SCOT dans différents dossiers** : commerce, agriculture, patrimoine, paysage...

Le dossier majeur de l'année 2016 a porté sur **l'Enquête Ménage Commerce (EMC): étude concernant les pratiques commerciales**

**des consommateurs et des habitants du territoire.** Ainsi, plus de 4000 ménages ont été enquêtés. Une analyse et une interprétation de l'enquête ont été effectuées et déclinées à l'échelle des quatre SCOT, des EPCI et par pôle commercial. Une analyse prospective des potentiels commerciaux a également été réalisée sur chaque SCOT.

Les résultats de cette étude ont été présentés par M. David Lestoux, Directeur du cabinet Cibles et Stratégies, lors d'un séminaire de restitution le 15 décembre 2016 organisé par l'AULA à Bruay-La-Buissière.

Périmètre de l'InterSCoT Terres du Nord





# LA CONSOLIDATION DU PARTENARIAT SUR LES TERRITOIRES

## AUTRES DÉMARCHES SUR LE TERRITOIRE DE L'AULA : LES RENCONTRES ANNUELLES DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SCOT

CORRESPONDANT À L'AULA : **Alain VANNEUFVILLE**

La Fédération Nationale des SCOT a organisé à Nevers ses 11<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales du 08 au 10 juin. La thématique principale était **l'interrogation du rôle, de l'identité et de l'avenir des SCOT sous forme d'autocritique.**

Ses rencontres nationales ont déterminé que le SCOT n'est pas qu'un simple document juridique: il s'inscrit dans **une démarche politique innovante** dans un territoire souvent novateur, et se place au cœur des territoires comme **acteur principal**. Les universitaires Martin Vanier et Alain Faure ont, dans le cadre d'une recherche action (intitulée « SCOT et Territoires : quels acquis et quelles perspectives »), permis de débattre sur trois grandes thématiques :

- **L'identité des SCOT:** au bout de 15 ans d'existence, l'affirmation du rôle des SCOT dans un territoire passe par l'affirmation de l'identité du territoire.

- **L'attente des partenaires vis-à-vis des SCOT:** l'actualité, depuis plusieurs années et encore plus depuis la loi NOTRe, sur les évolutions juridiques et territoriales des SCOT, avec une redistribution des compétences de l'aménagement territorial.

- **L'avenir des SCOT:** leurs rôles, leurs places, leurs libertés et leurs responsabilités dans ce nouveau mécano de l'aménagement territorial.

Le politologue Emmanuel Négrier a conclu ces rencontres en tirant 5 grandes questions sur le SCOT: **Quelle politique autrement? Quel pouvoir? Quelle démocratie? Quel changement? Et quelle différenciation?**

Le SCOT est passé en quinze ans **d'un document juridique de planification à une démarche de stratégie de planification territoriale.**

Intervention de Madame Emmanuelle Cosse, Ministre du logement et de l'habitat durable



### ■ LE CLUB PLANIFICATION ENERGIE-CLIMAT-AIR (PECA)

L'appréhension de la thématique énergie-climat et sa traduction spatiale et temporelle dans les documents de planification est essentielle. L'ADEME et la FNAU ont amorcé une réflexion à ce sujet qui a abouti à la **constitution d'un recueil de pratiques pertinentes en matière de planification « Facteur 4 »** (Dossier FNAU n°33, janvier 2015). En juillet, une réunion d'échanges s'est tenue entre l'ADEME, le CEREMA, la FNAU, AMORCE, la FNCAUE, FLAME et ENERGY CITIES, l'objectif étant de favoriser le partage d'informations entre tous les organismes, aussi bien institutionnels que d'ingénierie auprès des territoires.

Un groupe de travail, auquel participe l'AULA, a alors été constitué afin de structurer les différentes collaborations entre les partenaires. La question des données territoriales a été identifiée comme un sujet fédérateur et prioritaire pour une réflexion commune. La finalité de cette collaboration s'oriente dans un premier temps autour de la gestion et de la valorisation des données territoriales au service de la planification énergie climat, avec les missions suivantes :

- identifier les besoins à satisfaire ;

- identifier les atouts et complémentarités des partenaires « énergie-climat » ;
- préciser les actions de chaque partenaire sur le sujet ;
- proposer une démarche mutipartenariale similaire à l'échelle territoriale.

Le groupe de travail « Données » a ainsi sélectionné sept axes de travail :

1. La réalisation d'une cartographie des acteurs du Club PECA ;
2. La mise en place d'une plateforme collaborative ;
3. La définition d'un langage commun ;
4. L'élaboration d'un référentiel commun sur les données ;
5. La définition des besoins en information des acteurs de la planification ;
6. L'animation de réseaux d'acteurs locaux ;
7. L'élaboration d'un livrable de vulgarisation du décret sur les données ;

**Les travaux seront valorisés et présentés lors des Assises de l'énergie 2017 via la diffusion d'un document de vulgarisation sur les données énergétiques territoriales.**

## ■ SÉMINAIRE FNAU/GRDF

Cette rencontre entre GRDF et la FNAU a permis à l'ensemble des acteurs présents de mieux cerner les attentes et besoins de chacune des structures en matière d'énergie et de planification (connaissances mutuelles des rôles et objectifs de chaque structure). A travers un regard croisé sur l'actualité et la réglementation en vigueur, les questions d'impacts de la loi de Transition Energétique et la loi portant sur la Nouvelle Organisation

Territoriale de la République (NOTRe), des données de consommation énergétique et de leur utilisation (calendrier de diffusion, type de données transmises) ainsi que l'intégration de l'énergie dans les documents d'urbanisme ont été abordées de manière à favoriser une meilleure déclinaison sur les territoires et à construire d'éventuels partenariats avec GRDF.

## ■ COLLOQUE ENERGIE "POUR UNE PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE PLUS PERFORMANTE!"

AMORCE a souhaité, à travers ce colloque, montrer comment des acteurs locaux peuvent utiliser différents outils de planification territoriale pour mettre en œuvre une transition énergétique de leur territoire performante, c'est à dire qui atteint ses objectifs.

Des dispositions réglementaires issues des lois Grenelle et de la loi sur la transition énergétique posent un nouveau cadre et permettent aux collectivités territoriales urbaines ou rurales d'aller plus loin dans l'action sur la base de nombreux documents et outils de planification. L'AULA a participé à ce colloque afin d'acquérir des connaissances en interne et de les intégrer aux démarches et projets auxquels elle est associée.

*NB : AMORCE est un réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités, acteurs locaux en matière de politiques Energie-Climat des territoires et de gestion territoriale*

*des déchets. Cette association est aujourd'hui la principale représentante des territoires engagés dans la transition énergétique et dans l'économie circulaire.*





### ■ L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis avril 2015, le Pôle Climat du Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd) anime le groupe de travail Adaptation au changement climatique de la Dynamique Climat. Véritable lieu de décroisement, ce groupe de travail réunit 25 structures régionales, territoires, institutions, associations, structures économiques, dont les agences d'urbanisme régionales.

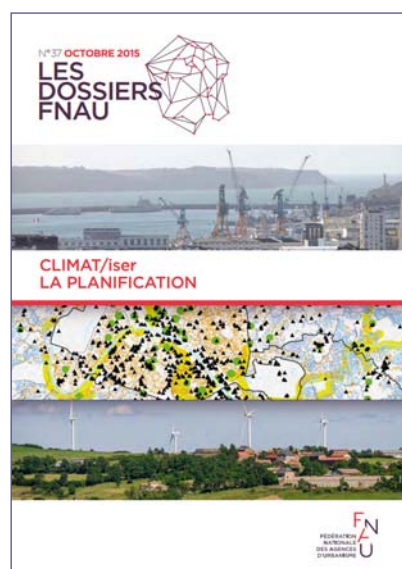
Cinq axes de travail ont été retenus :

- **Axe 1 : Partager la connaissance disponible et les expériences acquises ;**
- **Axe 2 : Contribuer au renforcement des connaissances disponibles sur l'adaptation ;**
- **Axe 3 : Améliorer la prise de conscience des acteurs ;**
- **Axe 4 : Développer et promouvoir une offre de formation sur l'adaptation ;**
- **Axe 5 : Favoriser la prise en compte de l'adaptation dans les politiques opérationnelles.**

Au-delà des actions prévues par chacun sur le sujet de l'adaptation, le groupe de travail souhaite **favoriser la prise en compte des**

**enjeux de l'adaptation au changement climatique par les acteurs relais** de la région et permettre ainsi de rassembler, de diffuser et d'échanger sur les ressources parues sur le sujet de l'adaptation (actions et ressources de chaque structure présente).

A ce titre, l'Agence a participé à certains groupes de travail (contribution aux réflexions pour l'élaboration d'un guide par l'ADEME) et a présenté le dossier n°37 de la FNAU « Climatiser la Planification ».





Plan d'eau - Beuvry

# LA CONSOLIDATION DU PARTENARIAT SUR LES TERRITOIRES

## AUTRES DÉMARCHES SUR LE TERRITOIRE DE L'AULA : PARTENARIAT AVEC LES INGÉNIERIES TERRITORIALES

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT

### ■ AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE

L'AULA a contribué à la réalisation du programme de travail de **l'association Aire Métropolitaine de Lille** qui dans le cadre de la réorganisation territoriale et de la création

notamment des pôles métropolitains, **a été mise en sommeil en fin d'année 2016.**

### ■ RÉSEAU DES 8 AGENCES DES HAUTS DE FRANCE

Un partenariat a pris forme en 2016 avec la mise en place d'un **réseau regroupant les huit agences d'urbanisme des Hauts-de-France**. Ce réseau vise à **renforcer les coopérations interterritoriales dans le cadre d'une mutualisation des expertises et d'un portage de démarches, d'outils et d'études en commun.**

Une démarche collective a d'ailleurs été initiée par le réseau auprès de la nouvelle institution régionale des Hauts-de-France. Une réunion s'est tenue fin septembre 2016 entre les élus représentants les agences d'urbanisme et Madame Valérie Létard (Vice-Présidente en charge des solidarités des territoires, du contrat de plan Etat-Région, des fonds structurels européens et de l'aménagement du territoire). A cette occasion, la Région a souhaité mettre en place un partenariat avec le réseau des agences **pour bénéficier de leurs ingénieries, de leurs connaissances fines des territoires, et de leurs expertises transversales multithématiques.**

La Région a proposé dans un premier temps d'associer les agences à **l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** autour de la rédaction de notes de cadrage sur les quatre thématiques suivantes :

- 1. Systèmes territoriaux intra régionaux et armature urbaine, démarche co-pilotée par l'AULA et l'AUD St Omer,**
- 2. Inscrire le territoire régional dans son environnement stratégique européen,**
- 3. Le couple Amiens-Lille,**
- 4. Les espaces du littoral dans un contexte d'adaptation**



# LA CONSOLIDATION DU PARTENARIAT SUR LES TERRITOIRES

## AUTRES DÉMARCHES SUR LE TERRITOIRE DE L'AULA : PARTENARIAT AVEC LES INGÉNIERIES TERRITORIALES

CORRESPONDANT À L'AULA : Pascal VAN ACKER

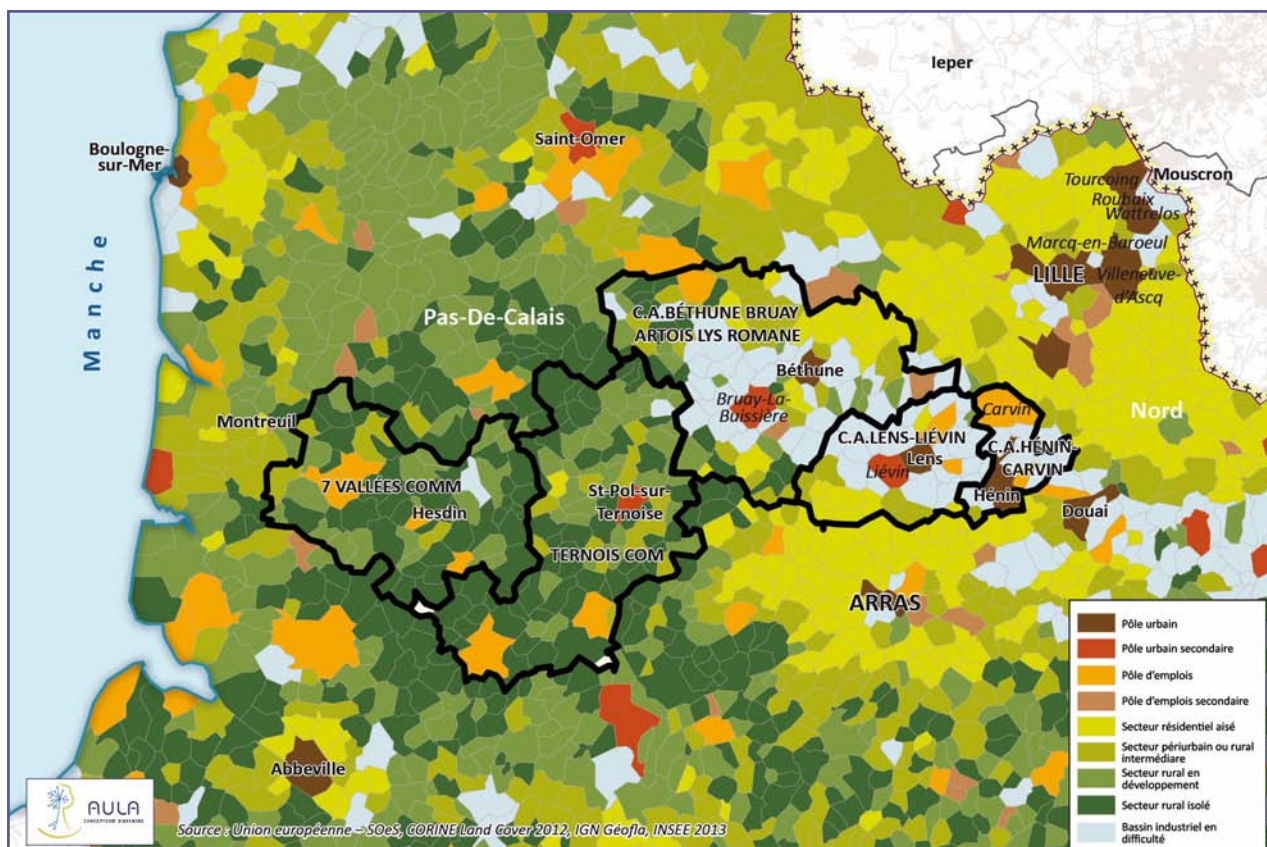
Durant l'année 2016, l'AULA a participé aux actions conduites par certains partenaires du territoire et a contribué à leurs travaux.

A titre d'exemple :

- Participation au 2<sup>ème</sup> comité des partenaires associés à l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Ce comité portait sur **la présentation du pré-diagnostic détaillé par grande thématique et des enjeux partagés inhérents à chacune** ;
- **Participation et animation de la Fabrique «Environnement» mise en place par la Région dans le cadre de ses réflexions prospectives.**

En 2016, des contacts avec des nouveaux partenaires ont été pris dans la perspective de venir alimenter les réflexions stratégiques territoriales de l'Agence (EPF, CDC, CAUE, MBM...). Ces contacts donneront lieu à l'élaboration de conventions de partenariat en 2017.

Carte des systèmes territoriaux en Région Hauts-de-France : zoom sur le territoire de l'AULA



# LA GESTION ET L'ADMINISTRATION DU SMESCOTA

## CORRESPONDANT À L'AULA : Alain VANNEUFVILLE

L'AULA apporte **l'ingénierie technique, administrative et juridique** auprès du Syndicat Mixte d'Etudes pour le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Artois (SMESCOTA). Pour rappel, les élus du Syndicat Mixte ont fait le choix de déléguer l'ensemble de ces tâches à L'AULA.

L'AULA **porte le suivi et la mise en œuvre du SCoT de l'Artois dans une démarche d'animation territoriale**. L'Agence assure la traduction réglementaire du SCoT dans les politiques territoriales. Elle assiste, sur l'ensemble de la procédure, les communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanismes locaux (PLU-I/PLU/carte communale) mais aussi sur les projets d'aménagement d'envergure (opérations d'aménagement, commerce, ...) qui doivent être compatibles avec le SCoT de l'Artois ainsi que la déclinaison de la trame verte et bleue du SCoT de l'Artois.

**L'AULA rédige les avis** pour le compte du SMESCOTA **sur les documents d'urbanisme** locaux (en tant que Personne Publique Associée) et **apporte un avis technique** pour les Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC). L'AULA représente le SMESCOTA auprès de diverses institutions publiques, notamment les Personnes Publiques Associées (Etat, DREAL/DDTM/Région/Département/Chambres Consulaires...).

L'AULA a préparé et animé cinq réunions des Vice-Présidents et quatre Comités Syndicaux.

L'AULA a assisté l'agence de communication Amalgame dans le cadre de la mise en place du site internet et a réalisé l'ensemble du contenu du site.

Comité syndical du SMESCOTA du 6 avril 2016 à Isbergues



# L'ÉVALUATION DU SCOT DE L'ARTOIS

CORRESPONDANT À L'AULA : **Alain VANNEUFVILLE**

Le SMESCOTA doit, dans les dix ans après l'approbation du SCoT de l'Artois, procéder à **une analyse des résultats de l'application du SCOT, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacement, de consommation de l'espace et d'implantations commerciales**. Les élus ont demandé à l'AULA de produire un rapport complet qui évalue et analyse l'évolution du territoire. Ce rapport est décomposé en trois parties :

- la première partie est consacrée à **la traduction des orientations du SCoT au sein des documents d'urbanisme**, et aux **actions mises en place par le SMESCOTA et l'AULA** pour suivre et accompagner la mise en œuvre du SCOT ;
- la deuxième partie **mesure les incidences spécifiques du SCoT de l'Artois sur le territoire** et **apporte un éclairage sur l'évolution de celui-ci**. Vingt-trois indicateurs ont été sélectionnés selon un principe de faisabilité répondant aux quatre grandes orientations du SCoT de l'Artois ;
- la troisième partie est composée d'une **synthèse de treize grands enjeux du territoire** au regard notamment des résultats des indicateurs, mais aussi de l'évolution des modes de vie sur le territoire du SCoT de l'Artois. Les évolutions possibles du SCoT de l'Artois sont analysées au regard notamment des nouvelles lois, des dynamiques de planification supra-territoriales et des résultats de l'application du SCoT de l'Artois.

Le rapport d'évaluation a été présenté lors d'un séminaire le 9 mars 2016. **Une table ronde consacrée aux grands enjeux du territoire** s'est tenue devant plus de 130 personnes dont 80 élus, parmi lesquels Monsieur Michel Dagbert (Président du Conseil Départemental et du Pôle Métropolitain de l'Artois), Monsieur Alain Wacheux (Président de la Communauté d'Agglomération Artois Comm.) et Monsieur Lionel Courdavault (Président de l'InterSCOT « Terres du Nord »).

Séminaire du 9 mars 2016





# LA PRÉPARATION DE LA RÉVISION DU SCOT DE L'ARTOIS

## RENCONTRE AVEC LES ELUS DU TERRITOIRE

CORRESPONDANT À L'AULA : **Alain VANNEUFVILLE**

Les élus du SMESCOTA ont prescrit la révision du SCoT de l'Artois. Approuvé en 2008, celui-ci est mis en révision pour intégrer notamment l'ensemble des évolutions législatives, les nouveaux documents qui s'imposent au SCoT (SRADDET des Hauts-de-France, SAGE de la LYS, PGRI...), le tout dans **une démarche de SCoT Intégrateur**. Celui-ci prendra en compte les nouveaux modes de vie des habitants et les résultats de l'évaluation.

Dans le cadre des modalités de concertation et d'appropriation de la démarche de révision du SCoT de l'Artois, **l'AULA a accompagné le Président et les Vice-Présidents du SMESCOTA dans leurs rencontres avec les 100 maires du territoire couvert par le SCoT de l'Artois.**

Chaque rendez-vous a été préparé dans la perspective de connaître les spécificités des communes et les attentes des maires vis-à-vis de la révision du SCoT.

**CONNAISSANCE**  
observation  
trame verte et bleue  
évolutions  
AEU  
analyse  
ECONOMIE  
RÉFLEXIONS  
SCoT  
prospective  
attractivité  
PLU  
études  
assistance conseil  
urbanisation  
diagnostics  
aménagement  
TERRITOIRES  
ingénierie  
urbain/rural  
cartographie  
emploi  
population  
Outils  
UNESCO  
stratégie



Paysage du SCoT de l'Artois



Vue du Centre Commercial de la Porte Nord  
à Bruay-La-Buissière

### CORRESPONDANT À L'AULA : Justine TIGÉ

En 2016, la Communauté d'Agglomération Artois Comm, accompagnée de l'AULA, a souhaité lancer une étude ayant pour objectifs :

- de **renforcer la stratégie territoriale Energie-Climat** pour atteindre les objectifs inscrits dans la loi Transition Energétique pour la Croissance Verte en 2030 ;
- de **faire du territoire un territoire à énergie positive** tout en atteignant le facteur 4 à l'horizon 2050 ;
- **d'établir le plan d'adaptation au changement climatique.**

Dans le cadre de la révision du SCoT de l'Artois, l'Agence a, début 2016, initié une réflexion sur les sujets énergie/climat pour une meilleure intégration de leurs enjeux dans

ce document de planification. Cette réflexion s'est poursuivie avec les Communautés de Communes Artois-Flandres et Artois-Lys et la Communauté d'Agglomération Artois Comm. en vue de la fusion de ces 3 EPCI.

L'étude envisagée pour une «Vision Energie-Climat 2030-2050» regroupera ainsi trois volets spécifiques :

- **une étude de planification énergétique (EPE) territoriale et la stratégie locale de transition énergétique**
- **des Bilans d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) ;**
- **une étude de vulnérabilité au changement climatique et du plan d'adaptation.**

### Agriculture sur le SCoT de l'Artois



# LA PRÉPARATION DE LA RÉVISION DU SCOT DE LENS-LIÉVIN / HÉNIN-CARVIN

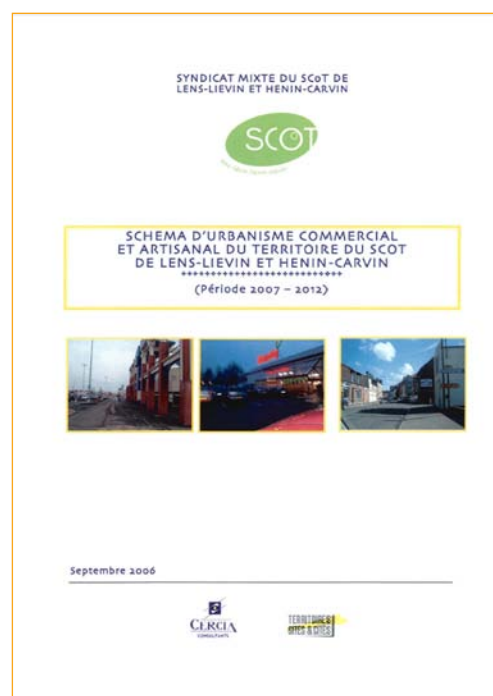
CORRESPONDANT À L'AULA : **Alain VANNEUFVILLE**

L'AULA a préparé la méthodologie de travail pour construire le partenariat avec le Syndicat Mixte du SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin.

Ce partenariat repose sur trois grandes missions :

- **l'élaboration technique du document ;**
- **le suivi des études complémentaires externalisées ;**
- **le co-pilotage de l'animation de la démarche.**

L'AULA a commencé en 2016 **les travaux d'évaluation du Schéma d'Urbanisme Commercial et Artisanal (SUCA) du SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin.**



Commerces - Lens





# L'APPROBATION DU SCOT DU TERNOIS

CORRESPONDANT À L'AULA : Cécile DEKONINCK

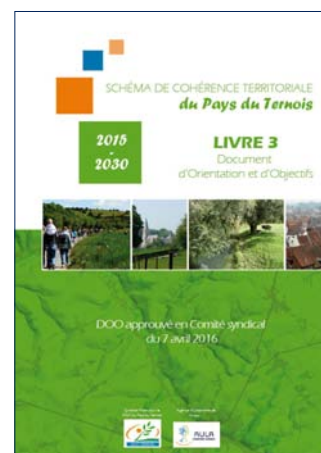
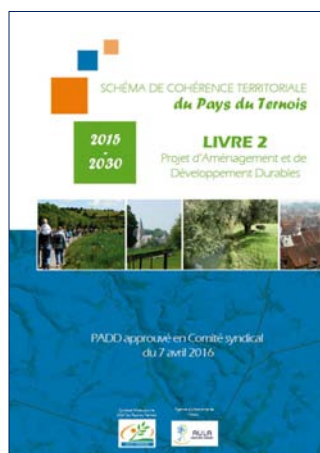
Fin 2011, les élus des Communautés de Communes du Pays d'Heuchin, du Pernois, du Saint-Polois, de la Région de Frévent et de l'Auxilois ont décidé de se doter d'un SCoT à l'échelle de leur territoire et ont confié sa réalisation à l'Agence.

L'année 2016 a permis à l'Agence de finaliser le document en intégrant les avis et remarques des personnes publiques associées et de l'enquête publique achevée fin janvier.

Fruit d'un travail collaboratif de cinq années, **le 7 avril 2016, les élus du Syndicat Mixte du SCoT du Pays du Ternois ont approuvé le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Ternois.**

Il est rendu exécutoire depuis le 28 juillet 2016. Les orientations et les prescriptions du SCoT du Pays du Ternois s'imposent donc aux documents d'urbanisme communaux et à certaines opérations d'aménagement et d'équipements. Le Syndicat Mixte est entré dans une phase de diffusion et de mise en oeuvre du document sur son territoire.

Les berges de la Ternoise à Monchy-Cayeux



> L'ensemble des pièces du SCoT est téléchargeable sur le site du Pays du Ternois

# LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU STRUCTURANT DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

CORRESPONDANT À L'AULA : **Matthieu HUGOT**

L'AULA accompagne le SMT Artois Gohelle dans **la définition et la mise en œuvre de lignes structurantes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), future colonne vertébrale d'un nouveau réseau de transports collectifs urbains**. Suite à la désignation des équipes de maîtrise d'œuvre courant été 2014, l'AULA accompagne le syndicat mixte dans le cadre des études en apportant son expertise sur l'analyse des fonciers impactés, le choix des tracés et des insertions urbaines, la prise en compte des enjeux urbains et environnementaux autour des lignes et des points d'arrêt.

En 2016, L'AULA a accompagné le SMT AG dans le cadre **des études de maîtrise d'œuvre** en travaillant sur les plans de phase projet et dans le cadre de **l'élaboration du dossier de déclaration d'utilité publique du projet**.

En parallèle, suite à l'étude réalisée par la Région sur la desserte ferroviaire du Bruaysis, et en particulier la réflexion sur la création d'une liaison TER entre Béthune et Bruay-la-Buissière ainsi que la réalisation d'une nouvelle gare sur la friche FOULON à Bruay, l'AULA a participé à un séminaire organisé par le territoire sur ce dossier et a ainsi pu faire ressortir les enjeux de mobilité à cette échelle.



Bus TADA0 du réseau BHNS



# L'ACCESSIBILITÉ DU CENTRE HOSPITALIER DE LENS

CORRESPONDANT À L'AULA : **Matthieu HUGOT**

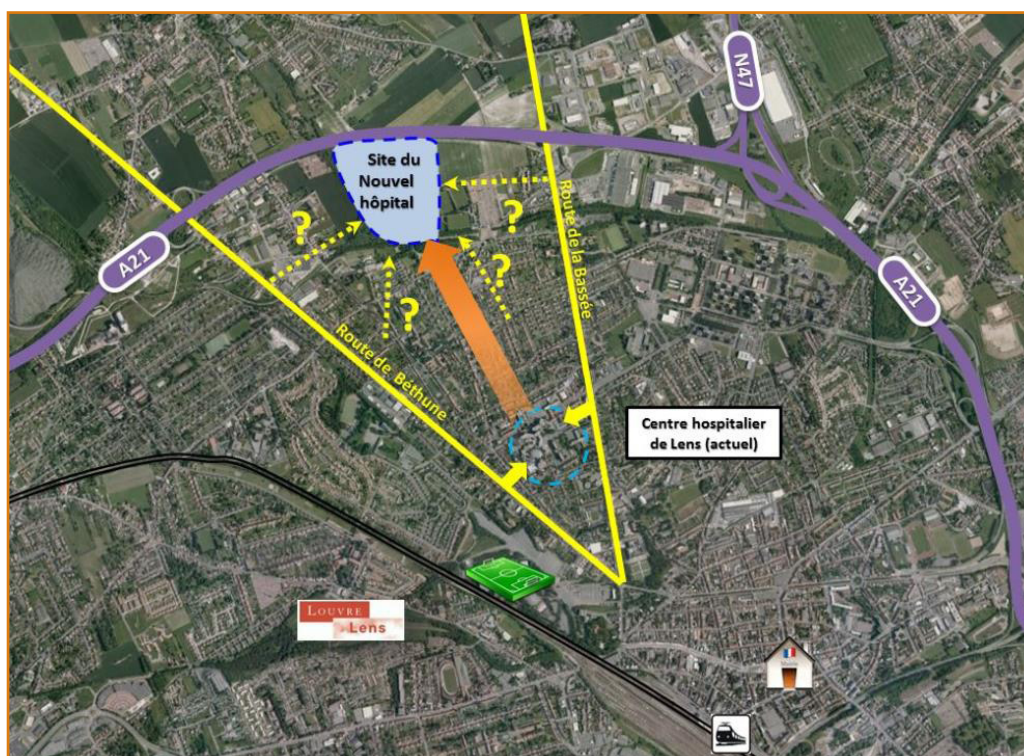
Dans le cadre de la construction du nouveau Centre Hospitalier de Lens (CHL), L'AULA a réalisé, à la demande de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **une étude d'opportunité** puis une **étude de faisabilité et de modélisation des accès du futur centre hospitalier de Lens**.

La première étude a permis **d'évaluer les trafics générés** par le futur hôpital et **d'évaluer le champ des possibles** en comparant **différents scénarios d'accessibilité**. Un scénario phasé dans le temps intègre ainsi l'impératif de disposer d'un accès principal à la mise en service de l'hôpital mais également la nécessité de **mettre en perspective**

**l'équipement avec les démarches de requalification urbaine** en cours ou à mener à l'échelle du cœur de l'agglomération.

La deuxième étude a permis de **dimensionner précisément les voiries d'accès du futur centre hospitalier** par un travail itératif entre la phase de dessin des voiries et la phase de simulation des trafics à différents horizons. Cette étape indispensable a également permis d'alimenter à la fois le dossier d'opportunité lié à la modification d'un échangeur autoroutier et les études liées à la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du futur hôpital.

Extrait de l'étude sur le futur Centre Hospitalier de Lens (CHL)





# LA PROMOTION DE LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES OPÉRATIONS D'URBANISME

## ETUDE DE DÉFINITION DE LA STRATÉGIE D'URBANISATION COMMUNALE DE CALONNE-RICOUART

CORRESPONDANT À L'AULA : **Marianne MONNEHAY**

*Dans le cadre de la convention Région/AULA portant sur le Fonds Régional d'Amélioration et de Maîtrise de l'Environnement et de l'Energie (FRAMEE), deux études, engagées respectivement en 2014 et 2015, ont été poursuivies en 2016 :*

Fin 2015, suite à un changement d'équipe municipale, à l'arrêt de la révision du PLU et au projet du BHNS entraînant la pression de promoteurs sur des terrains situés en extension de la tache urbaine, apparaît la nécessité de relancer la procédure du PLU et d'inscrire le projet communal en cohérence avec les projets structurants en cours de réflexion à l'échelle de l'agglomération.

C'est dans ce cadre que l'AULA a choisi d'externaliser une réflexion sur la commune de Calonne-Ricouart. Cette étude s'est inscrite en complémentarité des études menées par l'AULA dans le cadre de la démarche contrat d'axe pour accompagner l'arrivée du BHNS sur la commune, et en préambule à la reprise des travaux d'élaboration du PLU.

Son objectif était de **sensibiliser la municipalité à la complexité de son territoire et aux enjeux qui y sont présents** afin de **définir et d'organiser ses potentialités de développement** et de **mettre en place une stratégie d'urbanisation globale**.

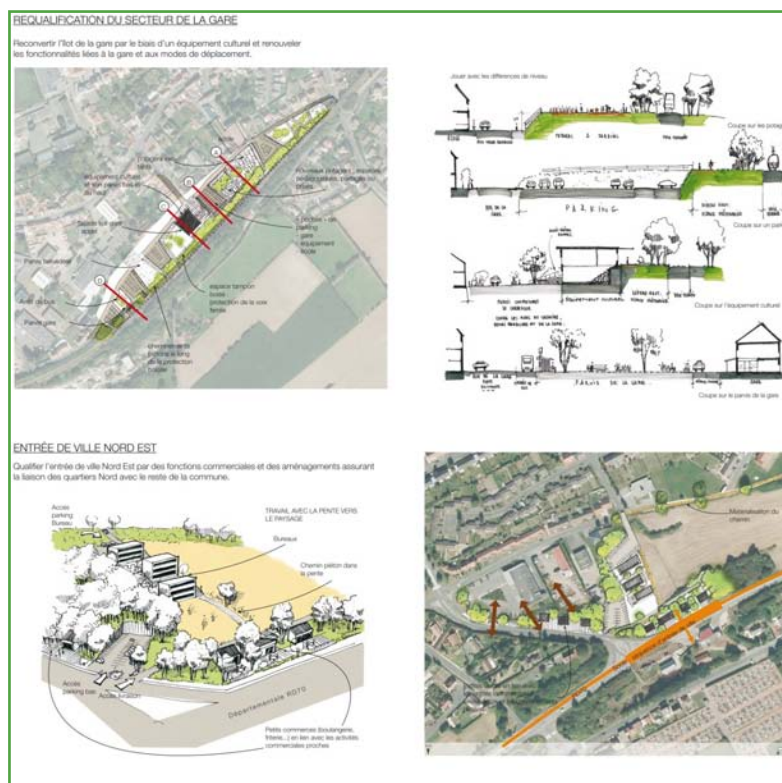
Un travail important de sensibilisation de l'équipe municipale aux projets d'urbanisme durable et aux opérations de promotion de la haute qualité environnementale a été mené par le groupement d'études, notamment au travers de :

- la visite de projets jugés exemplaires à proximité du territoire d'étude ;

- l'illustration de principes d'aménagement par le biais de croquis, facilitant la projection des élus dans une image potentielle de leur commune.

Cette étude a permis de **poser les bases pour la reprise du projet de PLU** et en particulier pour l'actualisation du PADD.

Extrait de l'étude sur Calonne-Ricouart



# LA PROMOTION DE LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES OPÉRATIONS D'URBANISME

## L'ÉLABORATION D'UN PLAN DIRECTEUR URBAIN ET PAYSAGER SUR LA COMMUNE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE.

CORRESPONDANT À L'AULA : **Marianne MONNEHAY**

Démarrée en 2014, cette étude s'est finalisée fin 2016.

Après un travail itératif avec la commune pour définir les orientations stratégiques du futur plan directeur urbain et paysager qui s'est poursuivi jusqu'à début 2016, le groupement d'études a produit un ensemble de fiches actions issues de ces orientations, définissant un plan directeur des aménagements urbains et paysagers de la commune à court et moyen termes.

Parmi ces fiches actions, **un zoom a été développé sur le quartier de la cité 16-3**, ancienne cité minière non traitée jusqu'alors par les opérations de renouvellement urbain.

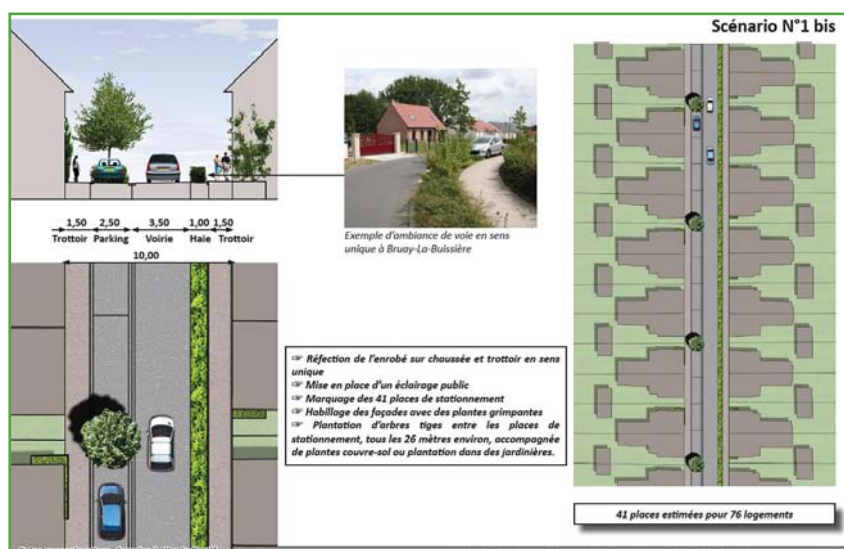
Les nombreuses problématiques présentes sur ce quartier ont amené l'Agence et son prestataire à proposer à la commune de mettre à profit l'étude en cours pour participer à l'effort de restructuration nécessaire sur ce quartier. En effet la cité 16-3 fait partie intégrante du «quartier du centre» ciblé comme prioritaire

dans la nouvelle politique de la ville. Elle est traversée de part en part par le futur BHNS qui occasionnera des démolitions au sein de la cité dont certains bâtiments sont aujourd'hui inscrits au patrimoine de l'UNESCO. Il est également nécessaire de mentionner que le programme de rénovation intérieure des logements entrepris par le bailleur Maisons & Cités a démarré sur ce secteur nécessitant une coordination rapide des différents acteurs afin d'optimiser les interventions sur ce quartier.

Le zoom ainsi réalisé sur ce secteur a permis **d'envisager une action coordonnée mettant à profit les interventions en cours (rénovation) ou à venir (BHNS) pour œuvrer en faveur d'une amélioration du cadre de vie au sein de la cité.**

La mise en œuvre d'une phase de sensibilisation de la population sur ce secteur a permis à la municipalité de partager, sur la base de cette étude, les ambitions de restructuration du tissu urbain et d'amélioration du cadre de vie avec la population.

Extrait de l'étude sur  
Bruay- La-Buissière



# LA MOBILITÉ DURABLE : LE CONTRAT D'AXE

CORRESPONDANT À L'AULA : **Matthieu HUGOT**

Dans le cadre de l'accompagnement des politiques de mobilité, l'AULA anime une démarche appelée « contrat d'axe ». Cette démarche s'inscrit directement dans la déclinaison des projets de territoire, des SCoT et du PDU en vigueur, et amorce une **nouvelle réflexion sur le lien entre les stratégies d'aménagement du territoire et les nouvelles offres de transports collectifs urbains.**

Cette démarche a pour objectif **d'accompagner la réalisation des projets d'axes structurants de transports collectifs** mis en œuvre par le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle **en incitant le développement de politiques d'aménagement du territoire** qui intègrent le lien urbanisme/transport.

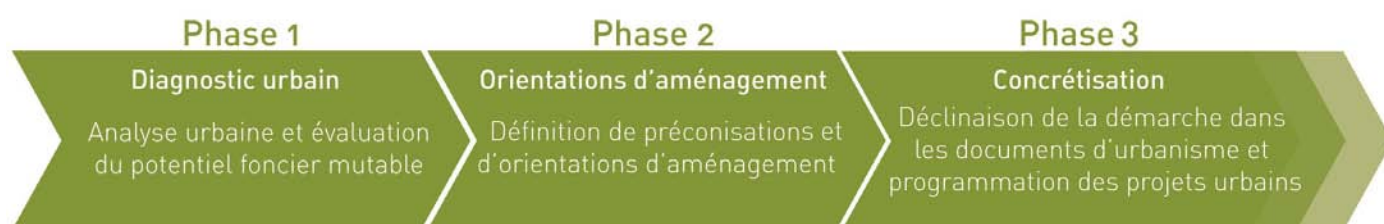
La démarche « contrat d'axe » se déroule en trois phases :

- **Un diagnostic urbain** qui comporte :
  - **un référentiel foncier au sein d'un corridor de 500 mètres** de part et d'autre des lignes TC. L'objectif est d'identifier les opportunités foncières au sein du tissu urbain et de les hiérarchiser afin de prioriser l'action de renouvellement urbain ;

- **une analyse urbaine** visant à identifier les enjeux de renouvellement urbain. Celui-ci s'inscrit dans la déclinaison de plusieurs thématiques (vie de proximité, cadre de vie, liaisons douces, etc.) issues des principes de l'intensification urbaine énoncés dans le PDU.

- Sur la base du diagnostic urbain, **des préconisations d'aménagement générales à l'échelle de la commune sont formulées**, elles comprennent des recommandations architecturales et urbaines, et une proposition de vocation pour l'ensemble des sites du référentiel foncier. A la suite de cela, des orientations d'aménagement sont élaborées sur plusieurs sites jugés stratégiques et sélectionnés en collaboration avec les collectivités concernées.

- Enfin, la démarche vise à accompagner l'intégration des principes d'aménagement au sein des documents d'urbanisme et à évaluer la mise en œuvre effective des projets urbains.





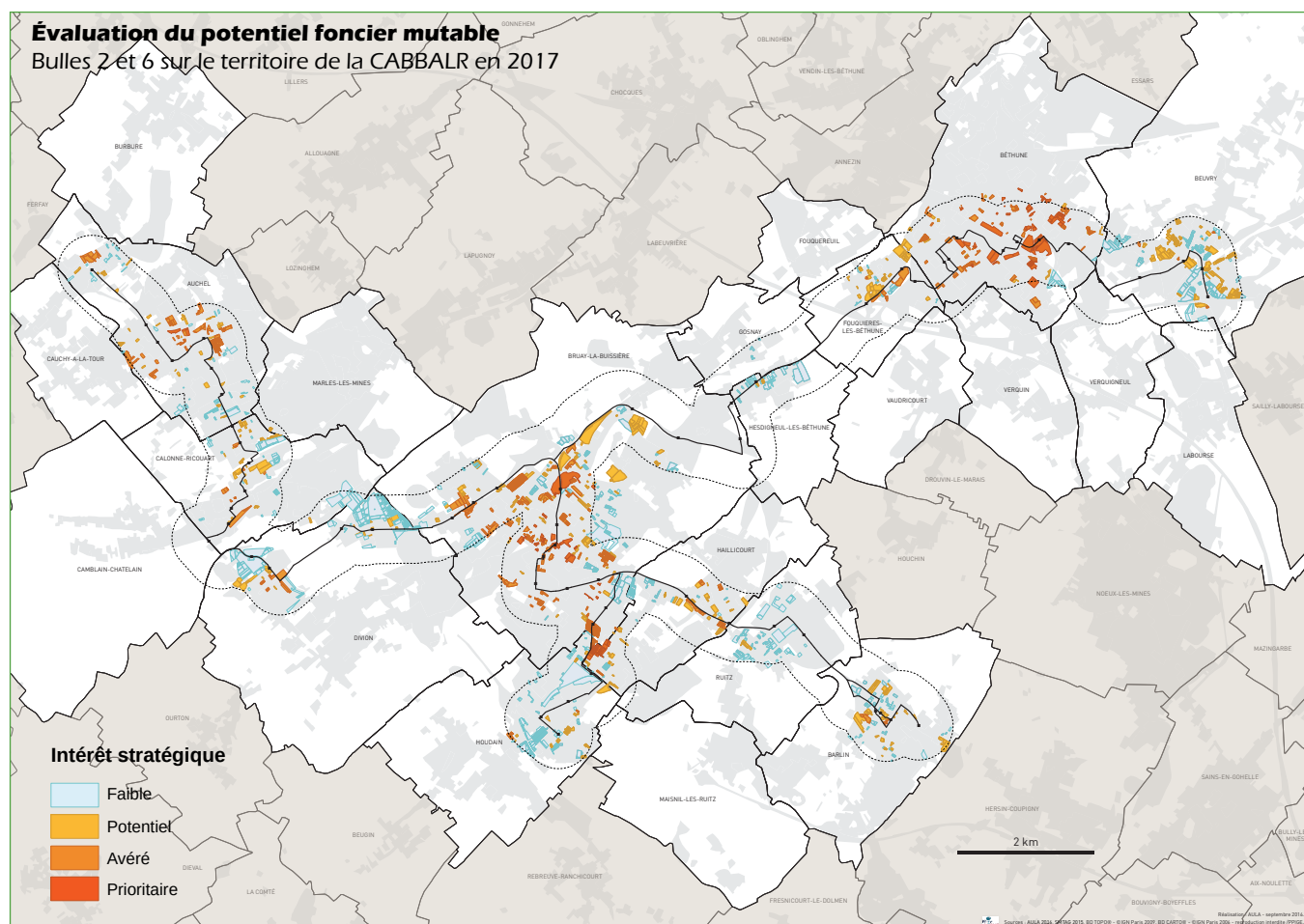
L'année 2016 a permis de poursuivre le travail sur les communes de la Communauté d'Agglomération Artois Comm. concernées

par le projet de ligne BHNS, réparties comme suit :

| Diagnostic foncier                                                                                                                                                                                                                                                           | Analyse Urbaine                                                                                                                                                                  | Orientations d'aménagement                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Auchel</li> <li>• Barlin</li> <li>• Béthune</li> <li>• Calonne-Ricouart</li> <li>• Fouquières-lès-Béthune</li> <li>• Gosnay</li> <li>• Haillicourt</li> <li>• Hesdigneul-les-Béthune</li> <li>• Houdain</li> <li>• Ruitz</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Barlin</li> <li>• Béthune</li> <li>• Calonne-Ricouart</li> <li>• Gosnay</li> <li>• Hesdigneul-les-Béthune</li> <li>• Houdain</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Beuvry</li> <li>• Divion</li> <li>• Gosnay</li> <li>• Hesdigneul-les-Béthune</li> <li>• Houdain</li> </ul> |
| 10 communes                                                                                                                                                                                                                                                                  | 6 communes                                                                                                                                                                       | 5 communes                                                                                                                                          |

L'année 2016 a également été l'occasion d'initier la démarche de Contrat d'axe sur le territoire de la CALL autour des lignes «Bulles» 1 (traversée de Liévin) et 3 (gare de

Lens au futur Centre Hospitalier). Ainsi, les travaux ont été engagés pour la réalisation du diagnostic foncier sur les communes de Lens, Liévin et Avion.



#### CORRESPONDANT À L'AULA : Justine TIGÉ

Dans le cadre du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine liant la Région à la Communauté d'Agglomération Artois Comm., cette dernière a sollicité l'assistance de l'AULA pour **la création d'un observatoire du foncier agricole** dont la finalité sera **d'anticiper les évolutions du foncier et des exploitations agricoles**. Ce dispositif, étendu au Pays de la Lys Romane pour une mise en cohérence des actions en matière d'agriculture à l'échelle du SCoT de l'Artois, s'est poursuivi en 2016 avec la **mise en place d'un groupe de travail élargi comprenant la Chambre d'agriculture,**

**la SAFER, la DDTM62, la Région des Hauts de France et le Département du Pas de Calais.**

Les premiers éléments du foncier ont été analysés et présentés aux partenaires de l'Observatoire du foncier agricole et une convention de mise à disposition de données a été signée avec la SAFER. Une **méthodologie d'identification des secteurs agricoles en tension** face à la consommation foncière et à la transmission des exploitations agricoles est actuellement à l'étude et discutée avec les différents partenaires.



Urbanisation et agriculture

#### CORRESPONDANT À L'AULA : Alain VANNEUFVILLE

L'Appel à projet AACT AIR (Aide à l'Action des Collectivités Territoriales et locales en faveur de l'Air) lancé par l'ADEME a pour objectif **d'encourager et d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration de la qualité de l'air.**

Dans ce cadre, un dossier de candidature a été déposé par le Syndicat Mixte du SCoT de l'Artois pour son projet nommé **ESECCA3 (Etude Sociologique et Environnementale du Chauffage au Charbon pour Agir sur l'Air en Artois)**. En effet, le poids encore important de l'utilisation du charbon sur la zone de Lens-Béthune-Douai (d'après l'étude BASIC, DREAL-2012) ainsi que la part élevée des émissions liées au chauffage au charbon (dioxyde de soufre, particules fines et GES) dans le Nord-Pas de Calais ont initié cette réflexion.

Porté par le Syndicat Mixte du SCoT de l'Artois pour ses collectivités membres (Communauté d'Agglomération Artois Comm, Communautés de Communes Artois-Lys et Artois-Flandres),



#### Appel à projets AACT-AIR : 7 projets pour 8 lauréats en 2016

en partenariat avec Atmo Nord Pas-de-Calais et l'AULA, le projet a pour objectif de **mieux connaître le parc de logements chauffés au charbon sur le territoire** afin de conduire à la **mise en place d'un plan d'actions, co-construit par les acteurs du territoire**, contribuant à réduire les émissions de polluants dues à ce mode de chauffage.

L'AULA a ainsi porté la candidature de l'appel à projet pour le compte du Syndicat Mixte du SCoT de l'Artois (réponse, coordination des différents partenaires du projet et suivi de la candidature tout au long de l'année 2016). **Le projet, validé par l'ADEME fin 2016, débutera au premier trimestre 2017.**



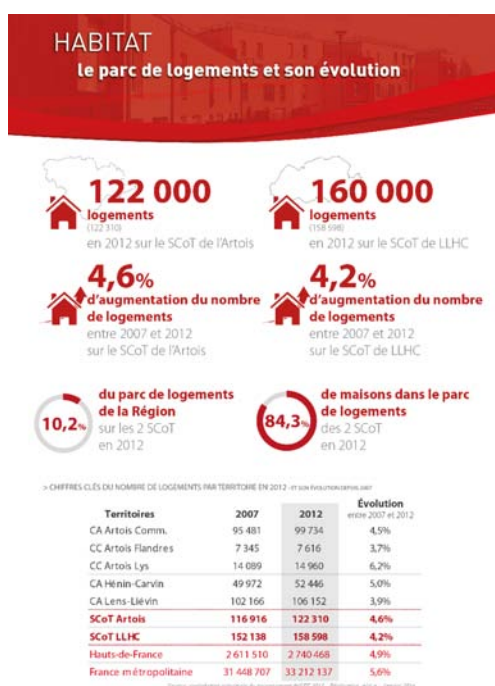
# LE TABLEAU DE BORD SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'AGENCE

CORRESPONDANT À L'AULA : Maxime PICARD

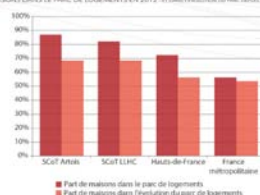
En 2016, suite à l'élargissement de son périmètre, l'AULA a mis en chantier un nouvel outil de connaissance de son territoire, **le tableau de bord de l'Agence**, dont la 1<sup>ère</sup> édition est parue en septembre.

Ce document, qui sera réactualisé chaque année, a pour objectif de mettre à disposition des partenaires de l'Agence **les principaux chiffres clés en matière d'évolution socio-économique et démographique sur le périmètre du Pôle Métropolitain de l'Artois** et de les **contextualiser** par rapport à la situation régionale et nationale.

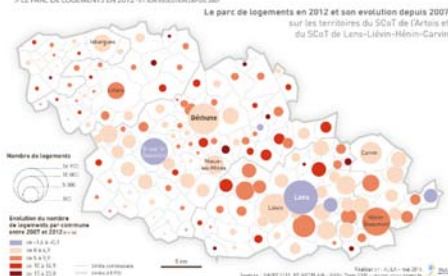
Cet observatoire prend la forme **d'un document synthétique, pédagogique et facilement appropriable** pour les élus et techniciens des intercommunalités et des communes.



> LA PART DE MAISONS DANS LE PARC DE LOGEMENTS EN 2012 - ET SON ÉVOLUTION DEPUIS 2007



> LE PARC DE LOGEMENTS EN 2012 - ET SON ÉVOLUTION DEPUIS 2007



## CORRESPONDANT À L'AULA : Maxime PICARD

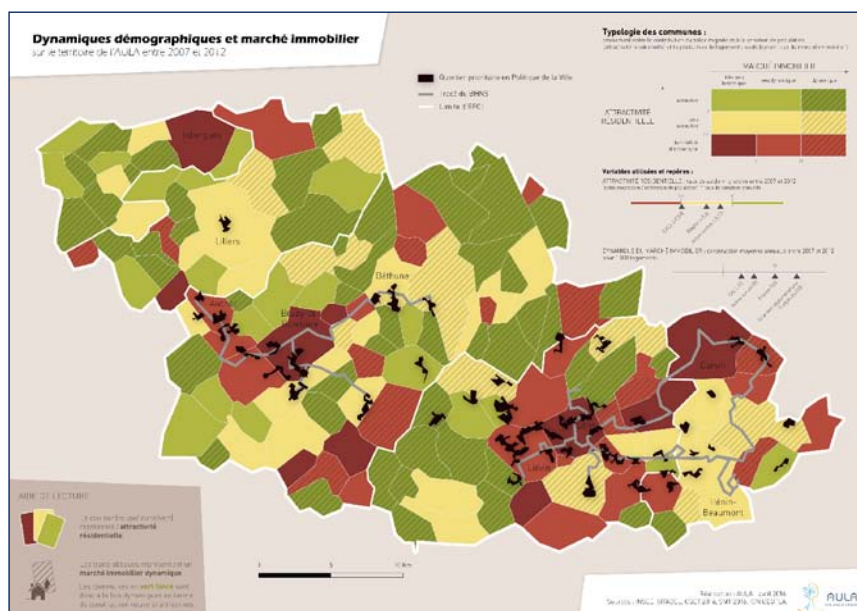
**Les Communautés d'Agglomération Artois Comm., de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin ont sollicité, en 2016, l'AULA pour la mise en place d'un observatoire partenarial de la politique de la ville** afin, d'une part, de suivre les évolutions sociales, économiques, de peuplement... des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et des sites inscrits dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et, d'autre part, de mesurer l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre dans ces quartiers.

Cet outil d'aide à la décision a pour vocation de fournir aux acteurs de la politique de la ville (élus, techniciens, monde associatif, etc.) les informations leur permettant de caractériser la situation et l'évolution de leurs quartiers par rapport aux tendances observées aux échelles communales et intercommunales de référence sur la base d'une batterie d'indicateurs pertinents. C'est la notion de photographie dynamique des quartiers qui permet d'apprécier si les écarts initiaux, qui ont amené ces quartiers à être inscrits en

politique de la ville en 2014, se réduisent, ou non, avec le reste du territoire communal ou de l'EPCI.

Cet outil d'observation statistique, combiné avec d'autres approches plus qualitatives (enquêtes notamment), doit également permettre d'évaluer les résultats des actions menées sur ces quartiers au regard des objectifs fixés à l'origine et, le cas échéant, contribuer à la redéfinition de ces actions (dans l'hypothèse où les objectifs n'auraient pas été atteints).

La construction de l'outil a été engagée en 2016 en partenariat avec les équipes techniques des 3 EPCI en charge de la politique de la ville et de leurs pôles SIG. Une série d'indicateurs clefs a déjà été identifiée collectivement et des conventions de partenariat bâties avec les fournisseurs de données (Rectorat – CPAM – etc.) en complément des statistiques en libre accès sur le site de l'Insee. Les 1<sup>ers</sup> résultats de ces travaux seront disponibles au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.



# LES PUBLICATIONS DE L'AULA

## OBSERV'AGGLO EN PARTENARIAT AVEC LA FNAU ET L'ADCF

PILOTE DE LA DÉMARCHE : F. Gall de la FNAU, D. Denizot et E. Le Bot de l'ADCF

CORRESPONDANT À L'AULA : **Maxime PICARD**, en binôme avec **Nadia Monkachi** de l'ADEUS

L'AULA participe à la démarche Observ'Agglo issue du partenariat entre la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) et l'Association des Communautés de France (AdCF).

Afin d'apporter une analyse plus complète que le simple classement du «Palmarès des villes de France» de P. Falga, publié chaque année dans l'Express, mettant les villes en concurrence les unes avec les autres sur la base d'éléments assez subjectifs, les membres de la FNAU et de l'ADCF ont initié cette démarche mutualisée.

**Une démarche produite par et pour les territoires dans une logique ascendante**, fruit d'un travail d'experts issus des agences d'urbanisme et d'agglomérations s'étant réunis depuis deux ans pour produire en commun **une cinquantaine d'indicateurs originaux sur les dynamiques à l'œuvre dans les métropoles et les communautés françaises de plus de 200 000 habitants (dont les Communautés d'Agglomération de Béthune-Bruay et de Lens-Liévin).**

C'est dans ce cadre qu'à travers **le pilotage des groupes de travail sur l'habitat et la**

**sémiologie graphique, l'AULA a participé à la co-construction de ce nouvel outil d'observation** diffusé à l'ensemble des partenaires et du grand public sous la forme d'une publication nationale venant compléter la mise en partage d'une base de données.





### CORRESPONDANT À L'AULA : Maxime PICARD

Afin d'informer sur l'actualité et les activités de l'AULA, un numéro de la lettre d'actualité a été diffusé **en mai 2016** à l'ensemble des membres et partenaires de l'Agence ainsi qu'aux destinataires des lettres d'observatoire.

Ce fut l'occasion de les informer de **l'élargissement de son territoire d'intervention**, mais également des travaux en cours, comme le projet de territoire de la CALL, la démarche contrat d'axe, l'occupation du sol ou encore l'évaluation du SCoT.



**L'ACTU**  
aula

La lettre d'informations et d'actualité de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois

**3**  
MAI 2016

**EDITO**

Cette lettre est la première parution de la nouvelle lettre d'actu de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois qui fait suite à l'Agence d'Urbanisme de l'Artois. Cet élargissement doit être rapproché des évolutions législatives et réglementaires, nombreuses ces dernières années, qui ont conduit nos collectivités locales à s'interroger puis à engager des nouvelles approches partenariales, de nouvelles échelles de collaboration, voire des regroupements institutionnels (commune nouvelle, pôle métropolitain...).

Ces évolutions nécessitent de réfléchir à de nouveaux modes de fonctionnement, notamment en matière d'ingénierie territoriale mutualisée et performante. Il est apparu que l'Agence d'Urbanisme pouvait être un outil d'intérêt au regard des missions que la loi ALUR a précisée tant dans l'élaboration des projets de territoire que dans la réalisation des documents de planification appuyés sur des outils d'observation et d'analyse prospective. L'AULA avait démontré de réelles capacités en réponse aux sollicitations de ses collectivités. D'autres territoires ont estimé qu'elle pourrait également leur apporter ce savoir-faire, ce qui leur a conduit à proposer la création d'un territoire élargi.

Une nouvelle agence d'urbanisme au service d'un territoire de près de 700 000 habitants, qui devra développer et mettre en œuvre de nouveaux outils et de la connaissance et d'aide à la décision tel le projet de la plateforme numérique collaborative et partagée qui fait l'objet d'un partenariat d'innovation à engager en 2016.

Le Président  
Alain WACHEUX

**Le territoire de l'Agence s'élargit**

Avec l'arrivée en 2015 des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin, le territoire de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) compte désormais 255 communes regroupées au sein de 11 communes intercommunales. Celles-ci totalisent 682 719 habitants en 2012, soit un peu moins de la moitié de la population du Département du Pas de Calais. Sa composition est susceptible d'évoluer en 2016, notamment en raison du futur Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui propose de nouveaux regroupements d'EPIC.

D'autres dimensions devront également être prises en compte puisque les 3 Communautés d'Agglomération de Bruay-la-Buissière, de Lens-Liévin et d'Artois Comm., de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin ont proposé la création d'un nouveau Syndicat Mixte qui regrouperait près de 600 000 habitants, ce qui entrerait l'une des plus importantes agglomérations françaises.

Ces évolutions auront bien évidemment des conséquences sur le développement et le fonctionnement de l'AULA. Elles se traduiront également par l'arrivée de quelques collaborateurs supplémentaires et le développement de nouveaux outils collaboratifs, dans sa construction, et partagés, dans l'accès aux données et aux informations.

Le Programme Partenarial d'Activités de l'Artois, en cours d'élaboration, devra donc prendre en compte ces évolutions. En particulier, comme la loi ALUR le précise et inscrit dans le Code de l'Urbanisme, en participant à l'élaboration des projets de territoire et des projets métropolitains.

**DOSSIERS ET LETTRES D'OBSERVATOIRES**

En 2015, 3 nouvelles lettres d'observatoire et 3 nouveaux dossiers

**L'Observatoire des Évolutions Socio-économiques : Une approche qualité de vie.**

Cette lettre vous propose de revenir sur la méthode mise en place pour approcher la qualité de vie des habitants des territoires de l'Artois.

**L'Observatoire du Développement Économique : L'artisanat sur le SCoT de l'Artois.**

Ce nouvel observatoire dresse un état des lieux de l'artisanat en tant qu'activité économique mais également en tant qu'entité urbaine.

**DOSSIER AGENCE : Vers un indicateur de développement humain de la jeunesse.**

Dans le cadre du Forum Hybride Régional et à la demande du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, l'AULA a piloté le groupe de travail "jeunesse" qui a abouti à la création de l'indicateur de développement humain de la jeunesse.

**DOSSIER AGENCE : Contrat d'axe, méthodologie d'évaluation du potentiel foncier mutable.**

Ce dossier présente la méthodologie élaborée pour parvenir à l'évaluation du potentiel foncier mutable dans le cadre du diagnostic urbain de la démarche contrat d'axe.

**Le chiffre clé**

**2 964**

entrprises artisanales ont été recensées sur le territoire du SCoT de l'Artois en 2011. Ainsi l'activité artisanale concerne 1/3 des entreprises du territoire et 7% de l'offre artisanale régionale.

**En 2016, le tableau de bord de l'AULA et 3 lettres**

**L'Observatoire des Déplacements : Les modes doux.**

Dans le cadre de l'évaluation du SCoT de l'Artois, cette publication propose un regard sur l'évolution, la qualité et les perspectives d'amélioration des aménagements cyclables sur le territoire.

**L'Observatoire des Évolutions Socio-économiques et Urbaines : Le marché foncier et immobilier.**

En partenariat avec l'Etablissement Public Foncier du Nord-Pas de Calais, cette lettre dressera un état des lieux du marché foncier et immobilier, ancien et neuf sur notre territoire, notamment à partir de l'exploitation de la base des Demandes de Valeurs Foncières (DVVF) de la DGFiP.

**AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS**  
10 rue Jean Monnet - Entée Préfectorale - 8, avenue de Paris - 62400 Bihuc  
03 21 56 11 42 - Fax : 03 21 56 17 03 - www.aulartois.fr - ISSN n° 2275-0711

CORRESPONDANT À L'AULA : **Guillaume LEPERS**

Dans le cadre de l'évaluation du SCoT de l'Artois, l'Agence a publié en avril 2016, le numéro 12 de l'observatoire des déplacements consacré **aux modes doux**.

Cette lettre d'information dresse un **état des lieux qualitatif et quantitatif des aménagements cyclables sur le territoire du SCoT de l'Artois**.

Il a été diffusé à l'ensemble des membres et partenaires de l'Agence ainsi qu'aux destinataires des lettres d'observatoire.

Voie douce au sein du Parc des Industries Artois-Flandres





# LES LETTRES D'OBSERVATION DE L'AULA

## L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

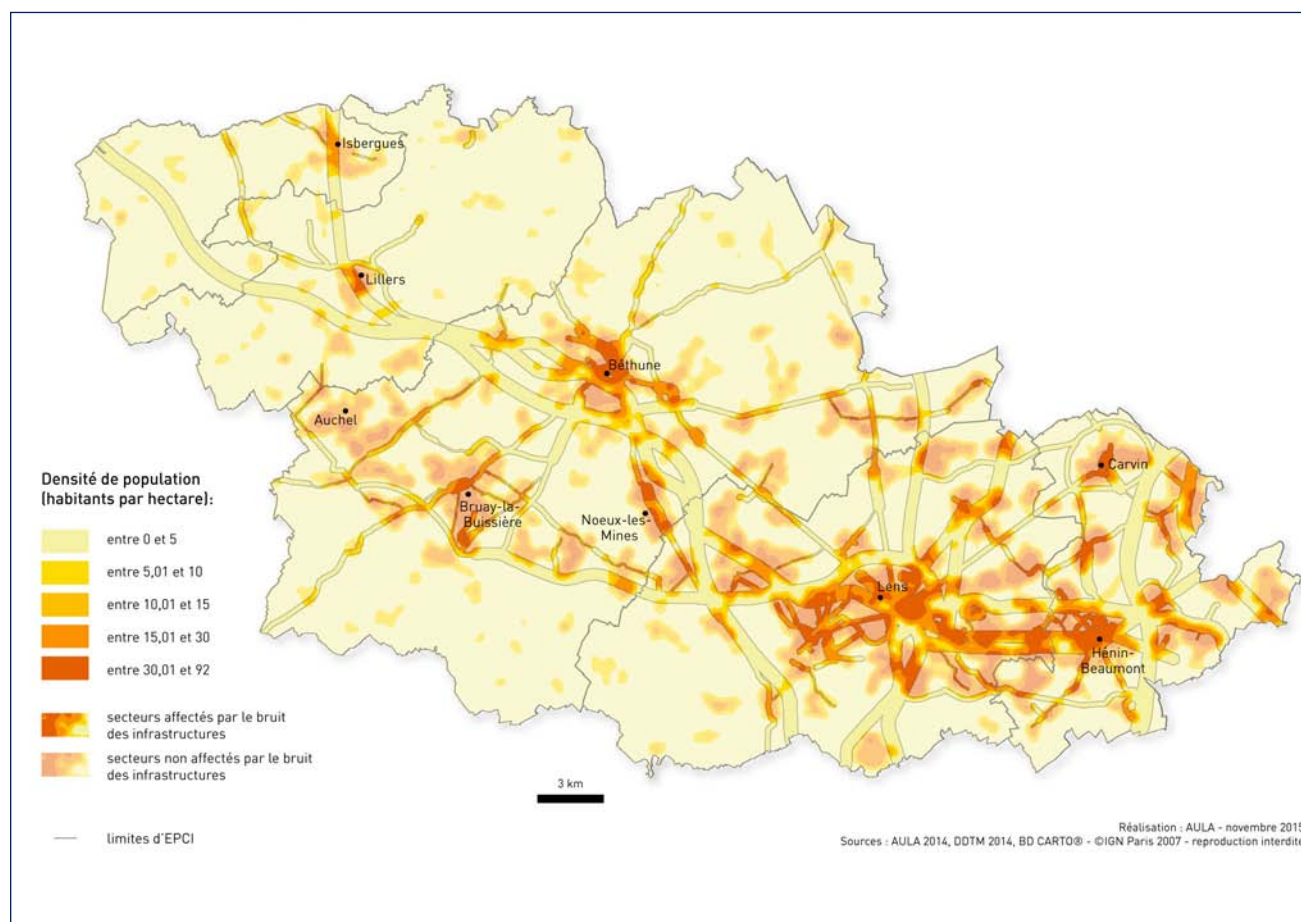
CORRESPONDANT À L'AULA : Julie LE NEINDRE

Au travers de la lettre de l'observatoire de l'environnement, l'AULA a dressé le portrait du territoire sur **la thématique des nuisances sonores liées aux infrastructures**.

La première partie du document a porté sur des repères législatifs et clefs de compréhension du bruit, la seconde sur une analyse des nuisances sur le territoire et de leur impact sur la population concernée. Enfin une identification des protections anti-bruit existantes aux abords des routes a été menée.



Carte extraite de l'observatoire





## CORRESPONDANT À L'AULA : Nicolas COUSSEMENT

En avril 2016, l'AULA a lancé une procédure de marché public innovante ; le Partenariat d'Innovation. C'est la première fois en France que cette procédure est utilisée.

L'objet du marché est la réalisation d'outils numériques qui soient en mesure de modéliser la planification territoriale à une échelle géographique telle que celle d'un SCoT ou d'un territoire aussi complexe que celui de l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais.

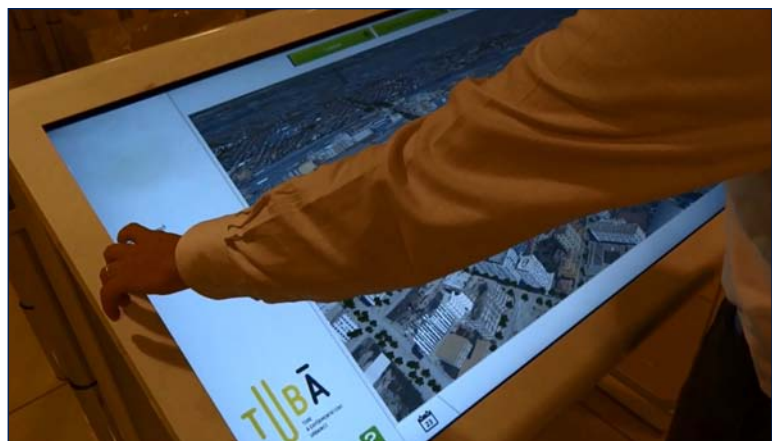
Le Partenariat d'Innovation comprend 3 phases :

**1. Les spécifications fonctionnelles de l'outil** sur la base d'une identification des fonctions attendues en tenant compte des données collectables sur le territoire ;

**2. La conception de la plateforme**, les fonctionnalités identifiées étant créées et testées ;

**3. Son développement opérationnel.**

L'AULA a attribué, en juillet 2016, le Partenariat d'Innovation à ForCity et au groupement formé par Atos et Saulnier, qui ont livré en octobre leur proposition respective de cahier des charges relatif aux spécifications fonctionnelles de la plateforme. Ces documents ont été présentés par les deux groupements à la commission technique de l'AULA en novembre. Suite à



Exemple d'utilisation de la Plateforme Numérique Collaborative

cette audition, celle-ci a jugé que certaines questions restaient en suspens et leur a laissé un délai supplémentaire pour y répondre. En parallèle, afin de faire mieux partager ce que pourrait être l'outil et l'utilisation que les territoires pourraient en faire, l'AULA a mis sur pied un certain nombre d'instances techniques et politiques qui auront à se prononcer sur les propositions des prestataires courant 2017.

En plus des compétences internes, l'Agence s'est entourée d'experts qualifiés en matière de planification territoriale et en géomatique. L'objectif est que d'ici la fin d'année 2017 une décision soit prise quant à la poursuite, ou non, du projet dans sa phase de conception.

Une donnée d'occupation du sol (OCS) permet, à partir d'une méthode d'interprétation de photos aériennes, de déterminer la manière dont le sol est occupé. Il s'agit d'une donnée de référence pour la connaissance des territoires et l'élaboration / suivi des politiques publiques, via notamment l'analyse de la consommation foncière, des gisements fonciers ou encore des potentiels en renouvellement urbain.

Depuis 2013, les producteurs et les principaux utilisateurs de données d'OCS en Nord-Pas de Calais sont réunis sous la forme d'un groupe de travail pour définir **une méthode de production partagée de ce référentiel**. L'idée est de disposer d'un outil répondant aux besoins de chacun et tenant compte des évolutions techniques.

Sur la base des travaux du Groupe de travail National Occupation des sols Grande échelle, il a été décidé de concevoir un modèle à deux dimensions, dans lequel le territoire est couvert deux fois :

- une fois pour déterminer **la couverture du**

**sol** : surfaces revêtues, sols nus, formations herbacées, formations arborescentes... ;

- une autre pour **l'usage** : production primaire, activités industrielles, habitat...

En décembre 2016, un marché unique a été lancé pour produire **un référentiel d'occupation du sol en deux dimensions sur le territoire des départements du Nord et du Pas de Calais pour les millésimes 2005 et 2015**. La Plateforme de l'Information Géographique Nord-Pas de Calais (PPIGE) en assure la maîtrise d'ouvrage. Par ailleurs, le projet intègre un nombre important de partenaires financiers, dont les SCoTs.

L'équipe projet est composée de la PPIGE, de deux agences d'urbanismes (ADULM et AULA) et du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut. Deux prestataires assurent la mise en œuvre : le premier pour la production sur l'ensemble des deux départements et le second pour la coordination et le contrôle qualité.

La durée totale du projet est évaluée à 1 an ½. Le premier trimestre 2017 sera consacré à une phase de consolidation et de tests de la nomenclature. La production de données commencera au deuxième trimestre. Les territoires des SCoTs devant engager leur révision dans le courant de l'année 2017 ont été désignés comme prioritaires, à savoir les SCoTs de Lens-Liévin/Hénin-Carvin et de l'Artois pour le département du Pas-de-Calais, et celui du Grand Douaisis pour le département du Nord. La production pour ces territoires est donc attendue pour la rentrée 2017.

#### Deux informations pour une même portion de territoire

Sous réserve d'autorisation de la Région Hauts-de-France

##### Le couvert du sol

- Surfaces revêtues CS1
- Sols nus - CS2 -
- Surfaces en eau - CS3
- Formations arborescentes CS4
- Formations arbustives CS5
- Formations herbacées CS6

Il décrit ce qui recouvre le sol, selon une vue « physiologique » du terrain. Il décrit les matériaux / végétaux de ce qui est perçu et lu directement sur la photo aérienne.

##### L'usage du sol

ou la fonction, est une vue « anthropique » du territoire. Il est donc déterminé en fonction du rôle que jouent les espaces en tant qu'activité économique, de services ou d'habitats.

- US1 : Production primaire
- US2 : Activités économiques secondaires et tertiaire
- US3 : Services et usages collectifs
- US4 : Réseaux de transport
- US5 : Habitat
- US6 : Autres usages

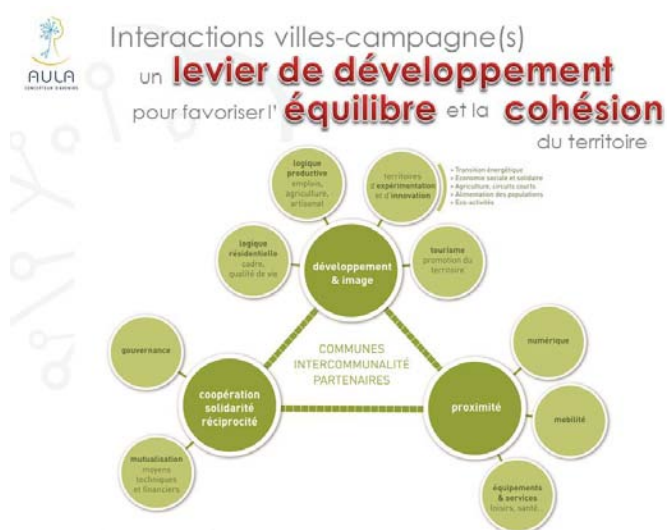
# L'INGÉNIERIE DE LA DONNÉE

## FUSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARTOIS COMM ET DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ARTOIS-LYS ET ARTOIS FLANDRES

CORRESPONDANT À L'AULA : Jean-Michel HURRIER

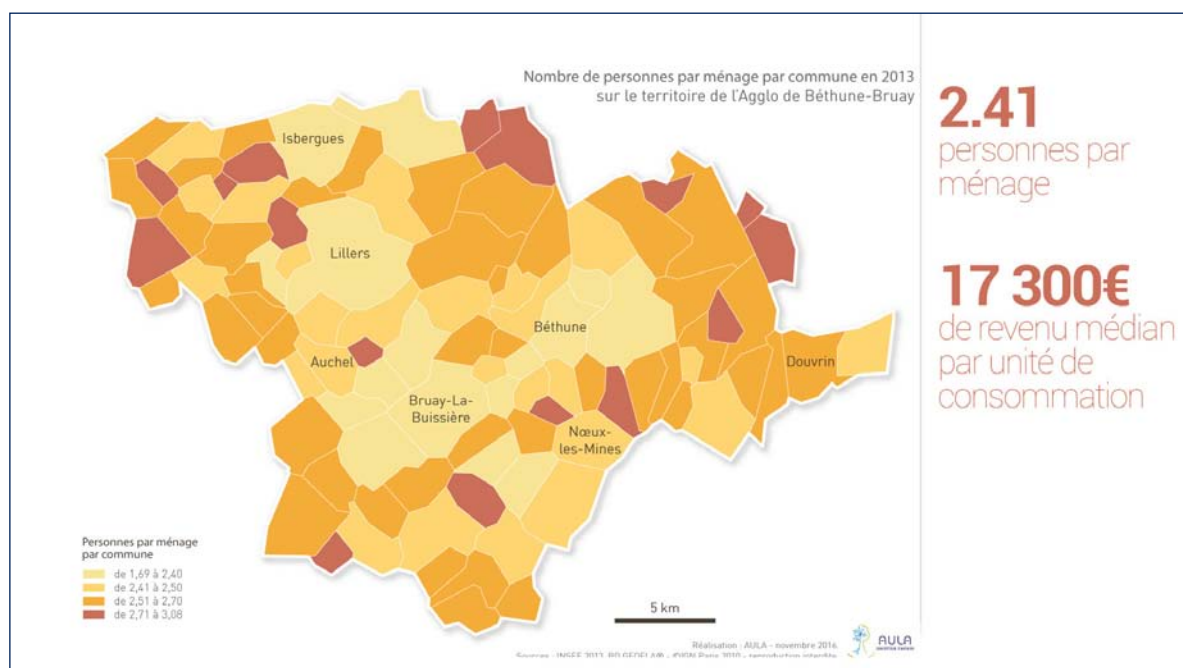
Dans le cadre de la fusion des intercommunalités Artois-Lys, Artois Flandres et Artois Comm, l'AULA a été sollicitée pour produire et adapter des cartographies pour **un document de communication dressant le portrait de territoire du nouvel EPCI** ainsi constitué.

Compte tenu de la diversité du nouveau territoire sur le plan de l'armature urbaine, il lui a également été demandé de **dresser les enjeux et d'identifier les interactions entre ville et campagne**, en prenant notamment appui sur les démarches développées au cours des derniers comités Interministériels à la Ruralité (Contrat de réciprocité notamment).



Extrait de la présentation Powerpoint sur les interactions ville-campagne sur le territoire.

Extrait du portrait de territoire publié par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane





CORRESPONDANT À L'AULA : Jean-Michel HURRIER

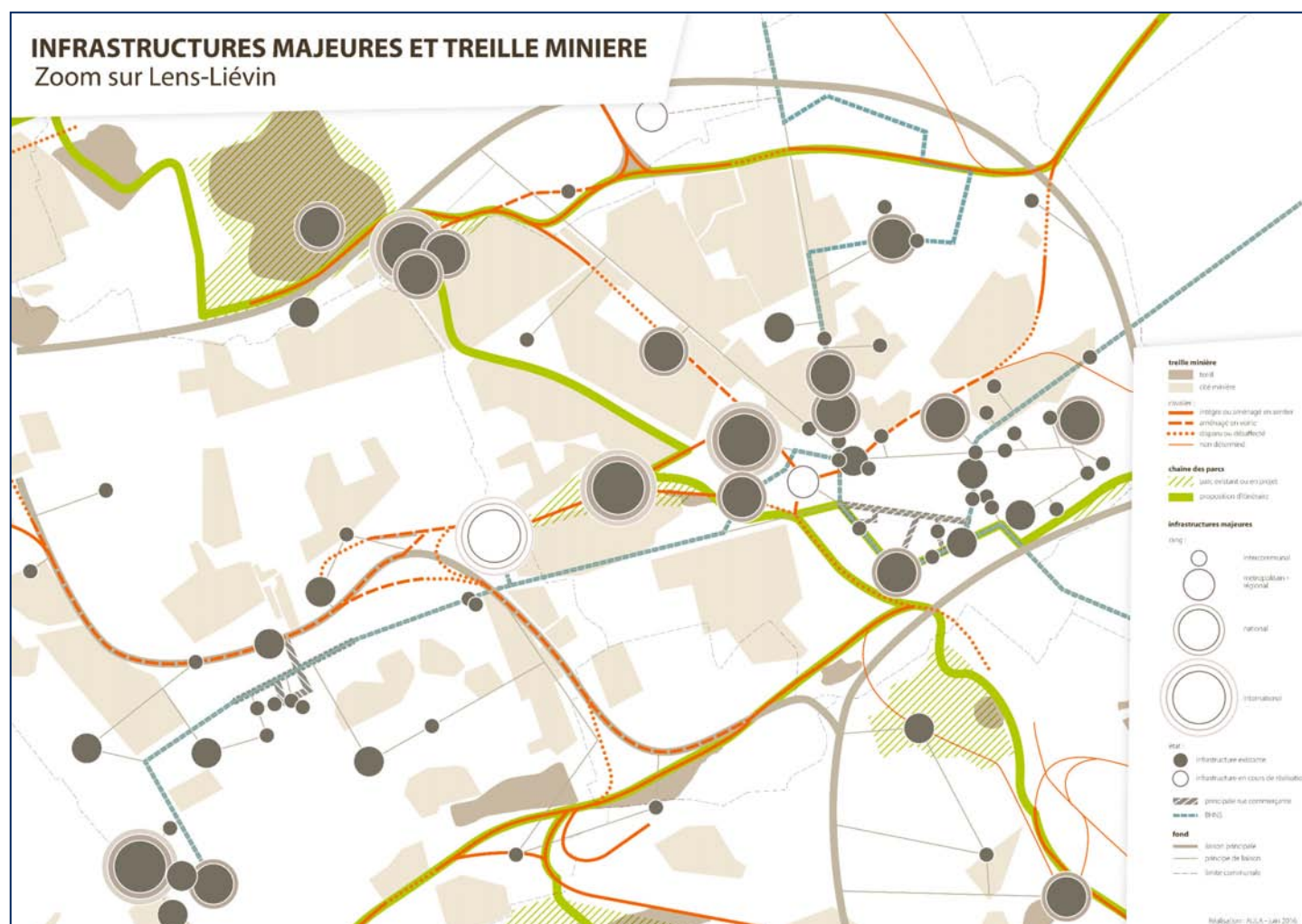
L'Agence a commencé en 2016 **l'adaptation du mode opératoire de sa base Équipements** à son nouveau territoire de compétence.

La méthodologie intègre désormais des prétraitements automatiques mobilisant plusieurs bases de données sources

(notamment SIRENE et la Base Permanente des Équipements de l'INSEE).

Ces données nécessitent d'être complétées au fur et à mesure par une vérification terrain en fonction des besoins des différentes études réalisées.

Exemple d'utilisation de la base Équipements : mobilisation dans le cadre du projet de territoire de la CALL



## L'équipe de l'AULA au 19 mai 2017

Emmanuelle BERNAËRTS, Carole BOGAERT, Robin CARON, Laurent CATTEZ, Nicolas COUSSEMENT, Claire DELAGRANGE, Aurélien DESBOTTES, Michel DÉTRÉ, Jessica DOURLENS, Loïc FATOUX, Isabelle FIÉVET, Vincent FROGER, Matthieu HUGOT, Jean-Michel HURRIER, Julie LE NEINDRE, Guillaume LEPERS, Marianne MONNEHAY, Maxime PICARD, Justine TIGÉ, Alain VANNEUFVILLE, Xavier ZLOBINSKI.



Agence d'Urbanisme de L'Artois

Centre Jean Monnet I-8 Avenue de Paris-Bat C-Entrée Piémont -62400 Béthune  
Tél : 03 21 56 11 42-Fax : 03 21 56 17 03-contact@aulartois.fr-www.aulartois.fr